

PROGRAMME D' ACTIONS SOCIALES EN FAVEUR D'UNE POPULATION

*Quelles interventions sociales pour
l'avenir des populations de Kolwezi ?*

Par

Trinité BANZA

Chef d'antenne

Solidarity center Katanga

Juin 2010

Introduction

Kolwezi est une ville minière du Congo méridional située sur le plateau de la Manika à 26° longitude Est et 11° latitude Sud. Sa localisation sur des riches gisements miniers du Copperbelt lui a valu la réputation de "poumon économique » de la République Démocratique du Congo". Kolwezi jouit à la fois du statut de la ville et de district. Comme ville, Kolwezi administre les communes de Manika et Dilala, tandis qu'en tant que district, elle contrôle les territoires de Lubudi et Mutshasha. C'est par l'ordonnance n° 71/117 du 23 juillet 1971 que Kolwezi obtint le statut de ville.

Parler de la genèse de la ville de Kolwezi revient à retracer l'histoire de l'Union Minière du Haut-Katanga/GCM et du CSK dans la région du Lualaba, car on ne peut les dissocier.

Dans le but de bien remplir la double mission qui lui avait été dévolue, le C.S.K signa en 1900 avec la Tanganyika Concessions Limited (T.C.L), filiale de la British South Africa Company, des accords qui engageaient la T.C.L à prospecter au Katanga. Aussi, dès l'année 1901, des missions de prospection parcouraient-elles toute la région concernée. Des gisements de diverses natures furent mis à jour dans la région du Lualaba. A la suite de Jules Cornet qui visita entre 1891 et 1893 les gisements cuprifères de Miombo (Musonoïe), Holland découvrit, en novembre 1901, les mines de cuivre de Kolwezi. En 1903, L'ingénieur Harrison, à la tête d'un groupe de prospecteurs, trouva de l'or dans le mont Hill (mont Ruwe), sur le site de l'actuelle carrière de Mutoshi et, en 1907, l'Américain Adam arriva à la mine d'étain de Busanga située à 90 km au nord de Kolwezi.

L'aménagement suppose une organisation globale de l'espace du point de vue administratif, économique et social en vue de répondre aux besoins des populations intéressées en mettant à leur disposition les équipements nécessaires et en valorisant les ressources matérielles. C'est dans ce sens que se place l'aménagement de Kolwezi qui, d'une simple cité minière, s'agrandit pour acquérir le statut de ville.

Comme dans les autres villes du Haut-Katanga industriel, le rôle de maître d'ouvrage en matière de lotissement et de construction, fut joué par quelques grands organismes paraétatiques liés à l'organisation très particulière du système colonial dans cette province du Congo-Belge. A Kolwezi, l'UMHK s'était taillé environ 4/5 du territoire municipal de la ville pour sa concession dont font partie les communes Manika et Dilala. Cette situation justifie l'aspect de "villettes" que présentent les quartiers de Kolwezi. A l'instar de Lubumbashi et Likasi, Kolwezi regroupe trois catégories de quartiers : la ville européenne (186 ha), la cité africaine et les cités ouvrières de l'UMHK.Gécamines.

Nous mettrons l'accent sur les camps de travailleurs. La cité ouvrière de Kolwezi (1937), vaste de 102 ha, érigée à proximité de la carrière de Kolwezi, abritait aussi les travailleurs de la carrière de Musonoïe. Plus tard, avec l'ouverture de la carrière de Kamoto, l'Union Minière créa la cité ouvrière de Musonoïe.

Avec le rattachement à l'Union Minière, en 1948, de l'usine de Métalkat, une usine s'occupant de la production du zinc, l'Union Minière construisit, en 1953, une autre cité ouvrière dénommée cité de Métalkat (actuellement cité d'U.Z.K) d'une superficie de 34 ha. La cité de Ruwe fut lotie et érigée en cité en 1956. Sa superficie est de 32 ha. En 1953, les activités de l'Union Minière l'obligent à installer une usine d'électrolyse non loin de la rivière Luilu et à construire de ce fait, en 1958, la cité ouvrière portant le même nom. Celle-ci couvre un espace de 110 ha.

La dernière cité à avoir été construite fut la cité de Kapata (1962). Vaste de 90 ha, cette cité vit le jour avec l'intensification des activités d'extraction du cuivre de Kamoto et l'ouverture de la carrière de Mashamba.

Contexte et justification

Il est difficile de présenter un plan d'action surtout social sans en justifier le pour quoi, ne dit – t – on pas qu'il faut préparer l'avenir en éduquant la jeunesse d'aujourd'hui ? Car, il serait une bombe de développer une industrie moderne à côté d'une population qui n'y trouve pas son compte et ne comprend pas l'importance de celle-ci

Avant de proposer ce plan, nous avons fait une étude qui débouche sur certaines réalités et situations non seulement de la population mais surtout du site d'intervention, dont voici quelques points ;

Les dispositions du Nouveau Code Minier, Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 en son article 109 qui stipulent: qu'une exploitation est réputée artisanale, lorsque les facteurs techniques et économiques qui caractérisent certains gîtes d'or, de diamant ou toute autre substance minérale ne permettent pas d'en assurer une exploitation industrielle, mais permettent une exploitation artisanale ; de tels gîtes sont érigés, dans les limites d'une aire géographique déterminée, en zone d'exploitation artisanale.

L'institution d'une zone d'exploitation artisanale est notifiée par le Cadastre Minier qui la porte sur les cartes de retombées minières. Tant qu'une zone d'exploitation artisanale existe, aucun titre minier ne peut y être octroyé à l'exception d'un permis de recherche demandé par un groupement des exploitants artisanaux qui travaillent dans la zone.

Le travail des enfants est une réalité qui prend de plus en plus d'ampleur dans les pays en voie de développement. Le Bureau International du Travail a recensé, en 2001, 246 millions d'enfants travailleurs dans le monde. Ces enfants sont employés dans plusieurs secteurs de la vie économique et leur travail revêt plusieurs formes. Le présent plan vise l'amélioration durable des conditions de vie et des travaux des populations de la ville de Kolwezi par une éducation formelle et fonctionnelle

Après une étude sur le travail des enfants dans les mines à Kolwezi, en faveur du programme de la réduction de l'exploitation des enfants travailleurs par l'éducation initié par Save the Children et Solidarity Center dont l'un des objectifs est d'apporter des bénéfices durables aux enfants au sein des communautés où ils vivent tout en s'efforçant de faire des droits des enfants une réalité afin d'un impact social responsable, nous proposons ce plan d'action.

Mais, à l'heure actuelle, en RDC, les chiffres fiables sur le nombre exact des populations cibles sont très difficiles à obtenir. Néanmoins, les évaluations font état d'au moins 20.000 enfants impliqués dans l'extraction artisanale des mines à Kolwezi et plusieurs autres sont à risque d'y travailler. Parmi ces enfants, on compte près de 9.000 dans la commune de Dilala et une partie de la ceinture de Mutshatsha qui entoure la ville urbano - rurale de Kolwezi.

Dans un passé très récent, Solidarity Center, une ONG œuvrant à Kolwezi a produit des chiffres vérifiables qui prouvent de l'importance d'une intervention à court, moyen et long terme à fin de répondre d'avance et efficacement à ce qui risque de devenir dans l'avenir un fléau à effet d'entraînement multiple entre les nouvelles entreprises minières et la population qui entoure leurs carré miniers.

Tous ces indicateurs susmentionnés témoignent de la nécessité et de l'urgence de produire des informations fiables en vue de contribuer à la mise en place progressive d'un programme tel que celui qui consiste de réduire l'exploitation des enfants travailleurs par l'éducation en application des articles 19 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CDE), 15 de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'enfant, de la convention de l'OIT relative à la lutte contre les formes inacceptables de travail des enfants ainsi que des articles 3 et 6 du code congolais du travail.

Objectif global

L'objectif global de ce plan est d'améliorer d'abord les conditions de vie des populations par une éducation afin de changer positivement leurs conditions de travail afin d'une évolution positive de la situation économique des ménages de la ville de Kolwezi.

Informations sur le site d'intervention

Nous estimons important de donner ici une idée sur la province du Katanga et plus particulièrement sur la ville de Kolwezi. Ne pas circonscrire son cadre d'étude, c'est perdre une partie de sa compréhension, car chaque contexte impose ses règles et ses conventions, il suppose également des attentes particulières chez les individus et ou bénéficiaires.

Comme toutes les villes minières du Katanga, Kolwezi appartient à l'isohyète 1.200, il est parmi les points les plus élevés de la province dont l'altitude dépasse 1.000 m.

Comparativement des autres entités minières du Katanga, Kolwezi a les sols qui ont une teneur élevée en métaux et les pluies acides rendent le phosphore pratiquement non disponible pour les plantes cultivées, principalement le maïs.

La saison sèche y dure 5 mois, de fin Avril à fin Septembre. Une partie de ces vallées, bordant les cours d'eau est périodiquement inondée en saison des pluies. Les sols, alluvionnaires à potentiel agricole élevé, couverts de savanes herbeuses ou de végétation arborée clairsemée, sont arrosés par un climat chaud et humide.

Kolwezi appartenant à la vallée de Lwalaba – Lubudi (21.000 Km²), ces terrains ont besoin de grands travaux d'aménagement pour leur mise en valeur.

L'eau au Katanga se bute à des problèmes qui paraissent être en contradiction avec son abondance à la surface. Certes, la Province du Katanga dispose d'un grand nombre de réserves d'eau superficielles.

D'autres cours d'eau, comme le Lwalaba pourraient entraîner le tourisme et les activités baleinières génératrices de recettes. Enfin, ce réseau hydrographique constitue aussi un énorme potentiel rizicole mais le Katanga connaît un déficit de riz qu'il pourrait pourtant produire.

En fait, tous les territoires sont charriés par d'importants cours d'eau qui par moment constituent à la fois des moyens de communication, des réservoirs de poisson et des sources d'eau de consommation.

Si cette abondance s'avère d'une grande nécessité sur le plan économique, elle constitue cependant un danger sur la santé.

En effet, pour leur besoin en eau à usage domestique, les Katangais de ville comme surtout ceux des milieux ruraux recourent aux eaux des fleuves, des rivières, des ruisseaux et des lacs dont l'accès est naturellement facile. Ces eaux, rappelons – le, sont souvent de qualité médiocre car elles renferment des germes pathogènes, responsables des épidémies chroniques des maladies hydriques telles que le choléra, la fièvre typhoïde, les vers intestinaux.

Si la navigation est difficile sur certains cours d'eau de la province, par contre bien des sites naturels de ces cours d'eaux facilitent la production de l'hydroélectricité. A cet actif, on compte les centrales de Nseke, Nzilo, Koni, ... opérationnelles après l'aménagement approprié de leurs sites.

Quant aux différentes nappes aquifères du Katanga, nonobstant les travaux réalisés par le SNHR (Service National de l'Hydraulique Rural) dans certains milieux ruraux, les études hydrogéologiques n'ont pu être menées que dans la zone minière, et cela surtout dans les aires d'exploitation de minerais de cuivre. Les aquifères connus sont signalés par secteur.

Celui de Kolwezi a un aquifère superficiel dans le sable du Kalahari et des aquifères profonds dans les roches du groupe des Mines. Les eaux soutirées des mines sont de bonne qualité, malheureusement, rejetées dans la nature, elles regagnent le réseau hydrographique naturel.

Impact des guerres et autres conflits armés

La province du Katanga a reçu plus de 415000 personnes déplacées durant les 7 dernières années fuyant la guerre qui sévissait dans la région Est du pays.

La province du Katanga a reçu aussi 45000 réfugiés angolais durant plusieurs années de guerre dans ce pays voisin. C'est principalement le district du Lualaba, dans son territoire de Dilolo, qui a été affecté.

Enfin quelques 800 Ruandais et Burundais se sont retrouvés réfugiés dans le même district.

Le secteur Industriel

Le secteur minier au Katanga a traditionnellement été occupé par la GECAMINES.

Le Katanga, en effet, possède, selon une étude de l'UNILU, sur la restructuration sociale de la GECAMINES, les deuxièmes réserves mondiales en cuivre (exploitées jadis par la Gécamines), elles s'élèvent à 10 % des réserves mondiales, pendant que celles du Chili s'élèvent à 30 %, occupant ainsi la première place. Les réserves en cobalt de la Gécamines s'élèvent à 80 % de celles du monde entier. La

Gécamines était ainsi le producteur le plus important du monde du Cobalt. En 1992, la part mondiale de la Gécamines dans la production du cuivre était de 2,5 %, 4,5 % pour le Cobalt et 0,5 % pour le Zinc. Le chiffre d'affaires atteignait en 1990 environ un milliard de dollars américains.

L'opération mitrilles¹ lancée en 1990 en vue de créer une classe moyenne et de lutter contre la pauvreté, a encouragé cette pratique dans toutes les villes minières et a contribué à la détérioration des équipements de la Gécamines. En 1999, la promulgation de l'arrêté ministériel n°009 bis/CABMIN/00/MN/1999 du 19 février 1999 légalisa l'exploitation artisanale dans les carrières et mines du Katanga en général et celles de la Gécamines en particulier a rober l'infrastructure de base pour une industrie déjà malade de la mauvaise gestion.

A Kolwezi, l'exploitation artisanale a connu quatre grands moments :

- de 1989 à 1994 : opération mitraille
- de 1994 à 1997 : opération dandashi
- de 1997 à 1999 : exploitation de l'or à UZK, KDZ et KDC

et depuis 2000 : exploitation des minerais de cuivre, de cobalt et de l'hétérogénite

L'octroi des avantages sociaux : Services sociaux

Déjà à l'époque de l'U.M.H.K, en guise de politique de stabilisation de sa main-d'œuvre pour des raisons liées au marché du travail (qualification spécifique, manque de la main-d'œuvre...), la Gécamines a consenti l'octroi d'énormes avantages sociaux à ses travailleurs.

Ces avantages sociaux se matérialisaient essentiellement sous forme des services sociaux que la société rendait à son personnel. C'est ainsi que tous les agents bénéficiaient de la gratuité des soins de santé et de l'éducation des enfants. En plus, ils recevaient gratuitement le service de distribution d'eau, d'électricité ainsi que la ration alimentaire.

Syndicat des exploitants artisanaux

C'est donc avec l'avènement de l'AFDL que l'exploitation artisanale des minerais fut libéralisée et que fut créée, en date du 19 février 1999, une association sans but lucratif dénommée Association d'Exploitants Miniers du Katanga (EMAK).

Le code² minier et la législation minière promulgués respectivement en 2002 et 2003 ont finalement donné un véritable coup de pouce à l'exploitation artisanale de minerais. Mais l'Etat fournit des efforts pour atténuer l'importance des effets collatéraux néfastes sur la survie de la nation notamment la déperdition scolaire observée auprès des enfants, l'envahissement de certaines carrières, propriétés des entreprises minières par des personnes non autorisées, le travail et l'exploitation des mineurs (des enfants), etc.

Les Creuseurs :

Ils se recrutent parmi la population située entre la fourchette de 15 à 45 ans. La majeure partie est constituée d'hommes valides et de quelques femmes. Ils sont regroupés en de petits hameaux d'une centaine de personnes. Les seuls outils acceptés dans ces milieux est la pelle, la bêche, la houe, les barres à mines, les marteaux, les sceaux, les bâches pour les intempéries ou aires de stockage de fortune et les sacs en polypropylène. Par contre, la technique utilisée est « le Hand Picking », soit le ramassage à la main des pierres et autres graviers.

Aucun équipement de sécurité n'est utilisé dans ces centres d'exploitation, les creuseurs travaillent avec les mains nues (pas de gants ou autres protections) et les pieds nus. La tenue vestimentaire est très rudimentaire ; une culotte dans la plupart des temps et une vieille chemise souvent déchirée sur les épaules. L'esprit d'entreprise qui anime ces creuseurs n'est ni une « science » ni « un art » mais une pratique. C'est l'action qui consiste à ouvrir de nouvelles possibilités aux ressources pour des richesses. Celle-là : se fonde naturellement sur un corpus de connaissance pratique.

Au 31 décembre 2003, plus de 140.000 creuseurs, conditionneurs et chargeurs ont été inventoriés au Katanga mais avec l'évolution des carrières artisanales dont seule la carrière de Kawama à Kolwezi, compte actuellement plus de 60 000 âmes. Dans ces activités, l'on rencontre toutes les activités de la vie mondaine ; à savoir : les restaurateurs, les bistrots, etc. Les services de l'Etat, tel que la Police des Mines, Les services de sécurité tant civile que policière, le SAESSCAM, les négociants, etc.

Les Négociants

Les négociants appelés vulgairement commerçants, sont des intermédiaires entre toutes les couches ci-haut précitées et les vrais acheteurs situés généralement au pays et en dehors du pays. Ces opérateurs économiques maîtrisent correctement tous les contours des produits à savoir : la qualité, la teneur des différents métaux que constitue l'hétérogénite. Ils maîtrisent aussi tous les circuits de vente aussi bien

² La loi n° 007/ 2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier et le décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier.

localement qu'à l'exportation. Les marchés extra-frontaliers et européens ne leurs sont pas étrangers. Les négociants sont aussi régis par la Loi Minière N°007 du 11 juillet 2002.

Pour œuvrer, le négociant doit avoir une carte de négociant. Cette carte lui confère le droit d'acheter de l'or, du diamant ou toutes autres substances minérales de production artisanale auprès des exploitants artisanaux. La carte de négociants est délivrée par le Gouverneur de la Province aux personnes majeures de nationalité congolaise qui fournissent la preuve de leur immatriculation au nouveau registre de commerce.

Cette carte a une validité d'une année, renouvelable pour la même durée et sans limitation. Toutefois, la carte de négociant peut être retirée en cas de vente des substances achetées aux personnes physiques ou aux organismes autres que ceux déterminés par la Loi ou par défaut de fournir les rapports d'activités (Art 118 du Code Minier).

L'économie est devenue une économie planétaire, ne serait-ce que du point de vue de la vision de l'information. Les produits de l'hétérogénite sont aujourd'hui nécessairement axés sur le marché mondial. Les entrepreneurs sont en train de mettre en œuvre tout leur génie en tenant compte de ce cadre mondial, même si le produit ou le service issu de ce phénomène ou innovation n'est destinée qu'à des marchés locaux ou nationaux.

Cartographie des carrières

Les carrières et mines sont réparties à travers toute la province du Katanga. Mais la présente étude s'est intéressée uniquement aux carrières de Kolwezi.

Il importe de mentionner qu'il y a une confusion entre la carrière et le remblai. La majorité des enfants travaille sur les remblais abandonnés par la Gécamines que les exploitants artisanaux appellent « carrière ». C'est le cas du remblai parc à huile. La carrière est constituée de tout gisement des substances minérales classées en carrières exploitables à ciel ouvert et /ou toute usine de traitement de produits de cette exploitation se trouvant dans le périmètre de carrière pour réaliser leur transformation en produits marchands, y compris les installations et les matériels mobiliers et immobiliers affectés à l'exploitation.

Etant donné que la Gécamines a abandonné quelques mines, soit à cause de la noyade ou de la faible rentabilité en teneur, les exploitants artisanaux ont envahi les carrières abandonnées et les considèrent en tant que telles.

Les données recueillies sur terrain et la documentation obtenue auprès du SAESSCAM ont permis l'élaboration d'une cartographie sommaire de 128 carrières de cinq districts de la province du Katanga. La liste du SAESSCAM fait ressortir une catégorisation des carrières et mines selon le découpage des sites d'exploitation à savoir :

Les propriétaires des concessions

La grande exploitation artisanale se passe dans les anciens remblais de la Gécamines. Rares sont les exploitants qui envahissent les concessions privées où la police privée monte la garde toute la journée.

Morphologie des carrières

Quelle que soit sa morphologie, l'entrée de chaque carrière est marquée par la présence des différents services administratifs (agents de la police, de l'ANR, de SAESSCAM, etc.). Parfois, une barrière de fortune interdit l'accès à la carrière. Les différents services cités n'ont pas de bureau au sens propre du terme. Ils érigent une paillote tenant lieu de bureau ou alors ils restent à l'air libre.

Carrières - exploitation³

Nos enquêtes ont essentiellement eu lieu dans les carrières-exploitations. Ce sont des carrières qui sont ouvertes pendant la journée et accueillent les différents travailleurs (creuseurs, négociants, tamiseurs, etc.). Elles ferment le soir, obligeant ainsi chaque opérateur minier à rentrer en ville. La carrière Mayi ya mbata arrête toutes ses activités au plus tard à 18 heures.

Un coup de sifflet retentit, demandant à tous les exploitants de vider les lieux.

Dans ces carrières, il s'y tient un marché pendant la journée. Les différents articles sont les boissons fraîches, les cigarettes, les beignets, etc. Ces activités ne se déroulent pas au puits, mais dans un espace aménagé par les vendeuses qui se situe le plus souvent à l'entrée de la carrière mais il ne manque pas des commerçants de fortune que circulent avec leurs marchandises en mains.

³ Ce sont des carrières où il n'y a pas de cité

Typologie des carrières⁴

Pour obtenir cette typologie, il est important de rechercher la similitude des carrières par rapport à un certain nombre de critères prédéfinis. Nous en avons dégagé quatre : le droit de propriété des carrières, la minéralisation, la distance de la carrière par rapport à la ville où elle est exploitée et la tectonique.

Carrières ouvertes au public

Il s'agit ici des anciennes concessions abandonnées par la Gécamines, mais qui peuvent être remises en pleine activité. En attendant, l'Etat a cédé certaines de ces concessions aux exploitants artisanaux. Les agents des services de l'Etat en charge des mines et carrières, tels EMAK, Police des mines, Service des mines, y sont présents. Cependant, la présence quasi-permanente de ces agents dans les sites est fonction de l'afflux des extracteurs et négociants. Les activités connexes à l'exploitation minière dépendent de l'importance de l'exploitation artisanale.

Typologie basée sur la distance à la ville

La distance entre la carrière et la ville définit trois groupes de carrières. Le premier groupe comprend les carrières situées à moins de 10 Km de la ville et considérées comme proches. Il s'agit de Bazano, Parc à huile, Nyoka Kanina ou Cinq ans, Mutoshi, Muchanga, etc.

Le deuxième groupe renferme les carrières situées entre 10 et 19 Km de la ville. Elles sont dites périphériques. Il s'agit, entre autres, de Menuiserie dépôt, Kinanga I et II, Muchanga, Kov Mupine, Kov Kinga...

Enfin, les carrières situées au-delà de 20 Km forment le dernier groupe. Elles sont dites lointaines. C'est à l'occurrence Dianda, Dikanda, Biwaya, Dalle, Cabine 5, Felco, Kamilombe 1, Kamilombe 2, Kamilombe 3, Poclin, Terre jaune, Dikulwe, Chabara, etc.

Kolwezi, étant riche en nombre de gisements du bassin minier, les carrières se localisent à toutes les distances. Celles dites proches parce qu'elles sont dans les rayons où habitent les exploitants miniers sont nombreuses. Ceci n'empêche pas pour autant que les exploitants aillent à des carrières

⁴ Nous sommes servis des informations tirées du rapport sur les enfants travailleurs dans les mines et carrières au Katanga. Enquête réalisée par l'Observatoire du Changement Urbain, février 2005.

périphériques ou lointaines. La seule différence est que plus les carrières sont éloignées, plus le nombre d'enfants diminue.

Typologie basée sur la tectonique

Le terme tectonique s'applique à tout ce qui concerne la disposition et l'organisation dans l'espace des différents éléments constituant les ensembles rocheux. Il s'agit donc de leur architecture, spécialement acquise ou modifiée par des événements étrangers à leur formation. Pour la décrire on définit un certain nombre de types de "structures tectoniques" (plis, failles, etc.).

A Kolwezi, des charriages se sont développés dans ce site. La tectonique du massif charrié est très complexe. La « Série de Mines ». A ce propos, Kapongo, 1994, note que « Série des mines comprend le Roan moyen. Il est constitué par des couches carbonatées souvent litées, avec alternance d'épisodes terrigènes et chimico-organiques (par exemple : dolomites- stratifiées,...). C'est dans celui-ci que se localisent la plupart des gisements cupro-cobaltifères du Katanga. » La nappe de charriage qui se trouve est fortement disloquée en écailles, entourées de toutes parts par des brèches. Ces écailles forment des ensembles synclinaux et anticlinaux qui se superposent par l'intermédiaire des failles qui plongent vers le centre de la cuvette.

Typologie basée sur la minéralisation

A Kolwezi, le cobalt est faiblement exploité. Cette situation est due soit à la faible teneur de ce minerai, soit à sa faible demande sur le marché. Par contre, le cuivre est fortement exploité. La demande sur le marché est forte, ce qui fait que les exploitants artisanaux se ruent sur ce minerai, au point où tout ce qui est cuivre est volé pour être revendu chez les négociants. Le phénomène de vol des câbles électriques est une illustration de la place qu'occupe le cuivre.

En nous fiant à la liste des carrières qui nous a été donnée par le SAESSCAM, il ressort que parmi les 23 carrières, 9 sont celles où les enfants exploitent du cobalt. Il s'agit des carrières de Dianda, Felco, Kamilombe I, Kamilombe II, Kamilombe laverie, Terre jaune, Kov Kinga, Mutoshi I et Menuiserie dépôt. 9 du cuivre : Biwaya, Dalle, Cabine 5, Parc à huile, Poclin, Dikuluwe, Nyoka Kanina, Muchanga, Cinq ans et 5 où les enfants exploitent simultanément du cobalt et du cuivre. Il s'agit de : Dikanda, Chabara, Kov Mupine, Kinanga I et II et Bolfast Muti (dépôt et laverie).

Situations familiales

La famille est le lieu de référence de socialisation pour l'enfant. C'est en son sein que l'enfant découvre l'amour parental, sent la protection familiale, apprend les normes, les valeurs et les modèles de comportement de son groupe d'appartenance. A Kolwezi, la crise socio-économique a ébranlé cette structure de base. La famille est devenue un espace où certains enfants subissent plusieurs violences (manque de nourriture, etc.) qui les conduisent à travailler dans les carrières.

Leur présence dans les carrières suscite d'ambiguïtés tant du côté du pouvoir public, que des parents. Les parents incapables de subvenir aux besoins de leurs enfants, les abandonnent en leur laissant la possibilité à la recherche d'innover des mécanismes pour la survie. Le pouvoir public qui a l'obligation de protéger et sécuriser les enfants se montre démissionnaire dans ses rôles et se contente de promulguer des lois qui ne sont guère applicables.

Dans cette fuite de responsabilité, les enfants travaillent dans les carrières dans des conditions difficiles pour un enfant. La carrière n'est pas un cadre idéal pour l'épanouissement d'un enfant. Au quotidien, il brave les sévices corporels pour la survie. Ce chapitre aborde la situation familiale des enquêtés. Ainsi, le protocole d'enquête a-t-il cherché à saisir la configuration familiale des enquêtés pour dégager l'état matrimonial de leurs parents, en vue de l'évaluation de l'ampleur du phénomène enfant (avenir de demain) travailleur dans les carrières.

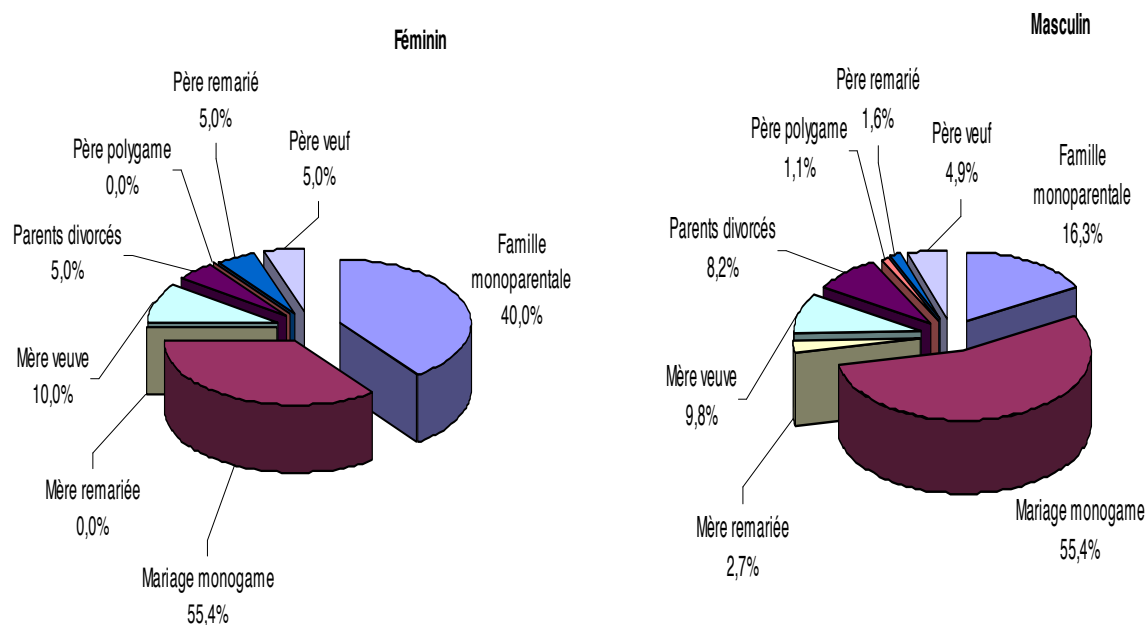
Profil des parents des enquêtés

L'état matrimonial des parents est un facteur important dans la compréhension du phénomène des enfants mineurs. Un enfant qui vit sous la responsabilité des deux parents ne connaît pas les mêmes difficultés que celui qui n'a plus des parents ou qui vit dans une famille décomposée. Ces deux enfants ne jouissant pas d'un même encadrement. Pour les premiers, ils bénéficient d'une attention des parents alors que pour les seconds, ils peuvent souffrir de manque effectivement de cette attention des parents qui peut leur laisser une plage des manœuvres pour la survie. Notons que ces limites ne sont pas étanches. Des cas de figures contradictoires ne sont pas à écarter, car tous les parents pauvres n'envoient pas leurs enfants dans les carrières. L'effectif ne correspond pas à notre échantillon, pour le simple fait que nous n'avons pas inclus les réponses des enquêtés dont les deux parents sont morts.

Etat matrimonial

Les figures ci-dessous nous donne les réponses recueillies auprès des enquêtés.

Figure 1: Répartition des enquêtés par sexe et selon l'état matrimonial des parents



Les deux figures montrent que 53,4% d'enquêtés vivent sous l'autorité parentale. Lorsque nous analysons les informations recueillies selon les catégories de nos enquêtés, il se dégage que 55,4% des garçons sont dans les familles stables où les parents sont en mariage monogame contre 35,0% des filles. 46,6% d'enquêtés proviennent des familles désarticulées.

Ces familles prédisposent les enfants à travailler dans les carrières car les parents n'ont plus un contrôle effectif sur leurs enfants. 40,0% des filles et 16,3% des garçons proviennent des familles monoparentales, 10,0% des filles et 9,8% des garçons des mères veuves, 5,0% des filles et 8,2% des garçons ont des parents divorcés, etc. Comme nous le remarquons à travers ces statistiques, les enfants qui proviennent des familles désarticulées quittent leurs familles soit à la suite de la précarité économique et sont dans la carrière pour contribuer à l'économie du ménage soit à la suite d'une hostilité ouvert entre eux et l'un des parents. Par cette réalité, nous comprenons que les enfants dans la carrière pourraient être une conséquence du remariage (le phénomène de marâtre et de parâtre), du divorce ou du décès ; c'est-à-dire des familles à faible pouvoir.

Si l'état matrimonial nous donne la configuration familiale dans laquelle l'enfant vit, l'instruction des parents est un facteur non négligeable dans l'incitation de l'enfant à l'école.

Des parents qui n'ont pas étudié, n'ont pas d'attaches pour l'école parce qu'ils ne trouvent pas son importance dans une société où l'école n'est pas absolument un facteur de promotion sociale.

Niveau d'études des parents

Les réponses reprises dans les tableaux ci-dessous ont été données par les enquêtés. Notons cependant que la « rubrique « non réponse » englobe les enfants qui ont répondu soit par « ne sait pas », soit ceux dont l'un ou les deux parents sont morts.

Tableau 1: Niveau d'instruction du père

| Niveau d'étude du père | Sexe | | Total | % |
|---------------------------|-----------|------------|------------|------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Secondaire | 8 | 59 | 67 | 31,9 |
| Non réponse | 8 | 50 | 58 | 27,6 |
| Brevet CC | 2 | 25 | 27 | 12,9 |
| Brevet CO | - | 25 | 25 | 11,9 |
| Primaire | 2 | 15 | 17 | 8,1 |
| Universitaire | 1 | 7 | 8 | 3,8 |
| Sans niveau d'instruction | - | 4 | 4 | 1,9 |
| Supérieur | - | 4 | 4 | 1,9 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100 |

Il se dégage de ce tableau que la majorité des pères ont franchi le cap du primaire. Les pères sont détenteurs soit d'un diplôme d'Etat ou d'un brevet du secondaire. Les pères des filles, soit 38,1% sont ceux qui ont plus un niveau secondaire que ceux des garçons avec 31,2%. Pour les pères qui détiennent un brevet de cycle court, les pères de filles s'affirment avec 9,5% contre 13,2% chez les garçons. Par contre, aucun père des filles n'a un brevet de cycle d'orientation alors que chez les garçons, il représente 13,2%. De même, pour les pères qui ont un niveau primaire, 9,5% proviennent chez les filles et chez les garçons 7,9%. Les pères qui ont un niveau supérieur, 3,7% se dégagent chez les pères des garçons contre 0% chez les filles. A l'inverse, les filles viennent en tête pour les pères qui ont fait les études universitaires avec 4,8% contre 3,7% chez les garçons. Le taux faible est celui des pères qui n'ont aucune instruction.

Tableau 2: Niveau d'instruction de la mère

| Niveau d'étude de la mère | Sexe | | Total | % |
|---------------------------|-----------|------------|------------|------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Primaire | 5 | 50 | 55 | 26,2 |
| Non réponse | 7 | 41 | 48 | 22,9 |
| Secondaire | 4 | 42 | 46 | 21,9 |
| Brevet CO | - | 25 | 25 | 11,9 |
| Brevet CC | 3 | 14 | 17 | 8,1 |
| Sans niveau d'instruction | 1 | 15 | 16 | 7,6 |
| Universitaire | 1 | 2 | 3 | 1,4 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100 |

Contrairement aux pères dont la majorité a un niveau secondaire, chez les mères c'est plutôt un niveau primaire. Les mères de filles viennent en tête avec 23,8% suivies de celles des garçons avec 13,2%. En deuxième position, nous retrouvons les mères qui ont fait les études secondaires. 22,2% chez les garçons et 19,0% chez les filles. Elles sont suivies des mères qui ont soit un brevet du cycle d'orientation ou du cycle court. 4,8% de mères chez les filles sont universitaires contre 1,1% chez les garçons. Il faut noter que le taux des mères sans niveau d'instruction est relativement élevé que celui des pères. Il est à 7,9% chez les mères de garçons et 4,8% chez les filles.

Prenant le niveau d'études des deux parents, il s'observe que les parents ont été à l'école. Dans les différentes villes minières, les travailleurs bénéficiaient des avantages sociaux où la charge scolaire des enfants revenait à l'employeur. Cette politique paternaliste a été appliquée par plusieurs entreprises. Ainsi, il n'y avait pas des raisons que les parents ne puissent envoyer leurs enfants à l'école. C'est la raison qui explique le fait qu'au moins un parent a atteint le niveau primaire.

Les activités professionnelles des parents

Dans cette rubrique, nous cherchons à mieux éclairer les activités rémunératrices auxquelles se livrent les parents de nos enquêtés dans le cadre de leurs activités professionnelles. Nous donnons dans un premier temps, les activités principales des parents. Notre appréciation tient également compte de la contribution appréciable des mères dans l'équilibre du budget ménager grâce à des activités qui relèvent souvent du micro-commerce ou de l'informel en général. Précisons d'emblée que la catégorie « non réponse » renferme les enfants qui ont perdu soit les deux parents ou l'un des parents. Les enquêtés n'ont pas donné leur activité professionnelle parce qu'ils n'existent plus.

Activités principales des parents

Père

Tableau 3: Les activités principales du père

| Activité du père | Sexe | | Total | % |
|-----------------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Creuseur | 2 | 45 | 47 | 22,4 |
| Non réponse | 3 | 34 | 37 | 17,6 |
| Hommes des métiers | 2 | 29 | 31 | 14,8 |
| Petit commerce | 2 | 13 | 15 | 7,1 |
| Agent Gécamines | 1 | 13 | 14 | 6,7 |
| Sentinelle | - | 10 | 10 | 4,8 |
| Chauffeur | 1 | 6 | 7 | 3,3 |
| Agent KAOL | 2 | 5 | 7 | 3,3 |
| Agent Bazano | 1 | 5 | 6 | 2,9 |
| Enseignant | 2 | 3 | 5 | 2,4 |
| Sans profession | 1 | 4 | 5 | 2,4 |
| Agent DCP | - | 5 | 5 | 2,4 |
| Agriculteur | 1 | 4 | 5 | 2,4 |
| Employé chez Demoura | - | 3 | 3 | 1,4 |
| Agent Dem Mining | 1 | 2 | 3 | 1,4 |
| Policier et militaire | 1 | 2 | 3 | 1,4 |
| Négociant | - | 2 | 2 | 1,0 |
| Agent Demourra | 1 | 1 | 2 | 1,0 |
| Agent Moors drailing | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Agent groupe Bazano | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Transporteur | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

Il ressort de ce tableau que des nouvelles entreprises minières naissantes redynamisent les activités professionnelles à Kolwezi. 20,1% des parents des enquêtés de notre échantillon travaillent comme salarié dans les nouveaux *minings*. Une part importante est celle des parents Gécamines. La question fondamentale est celle de savoir : si les nouveaux *minings* parviennent-ils à répondre aux attentes de ses travailleurs comme ce fut autrefois avec la Gécamines ? La réalité sur terrain montre que les enfants de ces travailleurs sont dans les carrières.

La lecture globale dégage que 22,4% des pères sont des exploitants artisanaux. Les anciens remblais de la Gécamines deviennent une lueur de survie car ces parents vont y creuser des minerais qu'ils vendaient dans les différents comptoirs. Les garçons, 23,8% se révèlent être les enfants dont les pères sont creuseurs alors que chez les filles, ils sont à 9,5%.

Ils sont suivis des pères qui exercent un métier. Pour la survie du ménage, ces pères sont soit menuisier, maçon, soudeur, mécanicien, etc. Grâce aux rentrées de leurs activités, ils parviennent à assurer l'équilibre de leur ménage. Les pères de garçons viennent en tête avec 15,3% contre 9,5% des filles.

En troisième position viennent les pères qui s'adonnent aux activités commerciales. Depuis 1990, le commerce est devenu une activité qui permet à certains ménages de faire face à la crise. Les avenues sont comblées des kiosques, des boutiques et des étalages. Pour cette catégorie, les pères de filles s'affirment avec 9,5% contre 6,8% chez les garçons.

4,8% des pères, particulièrement ceux des garçons, sont des sentinelles. Cette profession n'est pas fort rémunératrice. Etant donné qu'elle s'exerce souvent la nuit, pendant la journée, les sentinelles s'adonnent un autre métier.

De manière générale, les pères de nos enquêtés sont soit fonctionnaires de l'Etat, soit des salariés dans les nouvelles entreprises minières. Pour la plus part des pères, compte tenu de leur niveau d'études, ils n'occupent pas des postes élevés. Par conséquent, l'argent qu'ils perçoivent est modique et ne leur permet pas de nouer les deux bouts du mois. De ce fait, les enfants sont mis à contribution par leurs activités dans les carrières dans la stabilité du ménage.

Mère

Tableau 4: Les activités principales de la mère

| Activité de la mère | Sexe | | Total | % |
|---------------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Ménagère | 6 | 56 | 62 | 29,5 |
| Petit commerce | 4 | 53 | 57 | 27,1 |
| Non réponse | 4 | 41 | 45 | 21,4 |
| Agricultrice | 1 | 15 | 16 | 7,6 |
| Tamiseuse | 3 | 11 | 14 | 6,7 |
| Couturière | 1 | 8 | 9 | 4,3 |
| Négociante | 1 | 2 | 3 | 1,4 |
| Coiffeuse | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Enseignante | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Infirmière | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Pharmacienne | 1 | - | 1 | 0,5 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

La lecture de ce tableau nous montre que 29,5% des mères n'ont pas une activité génératrice des revenus. Elles s'occupent essentiellement des travaux ménagers. Elles sont suivies des mères qui se

livrent aux activités commerciales. L'importance de la position économique et sociale des femmes dans leurs familles respectives n'est plus à démontrer. Depuis la dégradation des conditions socio-économiques, dans plusieurs familles, il y a une redéfinition des rapports. Le mari, jadis le grand pourvoyeur de la famille s'est révélé incapable d'assumer ses responsabilités à cause des impaiements, du maigre salaire, etc. Les femmes ont pris la commande des activités familiales par leurs diverses activités. Les activités commerciales demeurent leur point fort. Elles sont dans les marchés, les carrières, partout où elles peuvent écouler les marchandises, les femmes sont omniprésentes. Les mères des garçons, soit 28,0% sont celles qui s'adonnent plus au commerce que celles des filles, soit 19,1%.

Préoccupées par leur marchandise, les mères souvent absentes de la maison, n'ont pas le temps de veiller sur leurs enfants. Abandonnés par les parents à la quête de la survie, les enfants sont à la suite de l'influence du milieu ou par incitation des parents se lancent également dans les activités lucratives pour le bien de la famille.

7,5% des mères s'adonnent aux travaux champêtres. Elles sont suivies des mères qui se livrent à l'exploitation artisanale des minerais, soit 6,7%. A la laverie *Mayi ya mbata*, la particularité est qu'elle renferme beaucoup de femmes et d'enfants qui font le tamisage des minerais. 14,3% des filles et 5,8% des garçons ont des mères tamiseuses. Bien que certaines femmes creusent, le tamisage est considéré comme une activité enfantine et féminine. Aux mères qui tamisent, il y a celles qui sont négociantes, soit 1,4%. Elles achètent les minerais et vont les revendre dans les différents dépôts. Le surplus de ce qu'elles gagnent est affecté au budget ménager.

4,3% des mères font la couture. Cette activité professionnelle est exercée presque dans la même proportion chez les filles 4,8% et chez les garçons 4,2%.

Activités secondaires

La dégradation des conditions de vie fait que les parents n'exercent plus un seul métier. La modicité de salaire contraint les parents au cumul d'activités. Ainsi, à côté de l'activité principale, il y a une autre activité qu'on qualifie d'extra-muros. Cette autre activité peut être formelle ou informelle. L'enquête révèle que les parents des enquêtés exercent des activités secondaires suivantes :

Père

Tableau 5: Les activités secondaires du père

| Activité père | Sexe | | Total | % |
|-------------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Sans activités | 16 | 136 | 152 | 72,4 |
| Non réponse | 3 | 34 | 37 | 17,6 |
| Creuseur | - | 7 | 7 | 3,3 |
| Petit commerce | 2 | 3 | 5 | 2,4 |
| Agriculteur | - | 4 | 4 | 1,9 |
| Homme des métiers | - | 3 | 3 | 1,4 |
| Pêcheur | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Tamiseur | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

Il se dégage que les pères n'exercent pas d'activités secondaires. Pour la plupart, ils se contentent des rentrées de leur première activité. Néanmoins, 3,3% des pères, après les heures de travail ou le week-end, ils se lancent dans l'exploitation artisanale des minerais. Les carrières attirent parce que le paiement est journalier. Il suffit de trouver les minerais et les acheteurs ne manquent pas. 2,4% des pères s'investissent dans le petit commerce. Les pères des filles, 9,5% et 1,6% des garçons sont ceux qui s'adonnent aux activités commerciales. Ils sont suivis des pères qui se livrent à l'agriculture. Ils y vont le week-end et font des petits champs pour la survie de leur ménage. Le taux faible est celui des pères qui exerce un petit métier après les heures de travail.

Mère

Tableau 6: Les activités secondaires de la mère

| Activité de la mère | Sexe | | Total | % |
|---------------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Ménagère | 21 | 178 | 199 | 94,7 |
| Petit commerce | - | 5 | 5 | 2,4 |
| Agricultrice | - | 3 | 3 | 1,4 |
| Tamiseuse | - | 2 | 2 | 1,0 |
| Femme des métiers | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

Les activités auxquelles les mères s'adonnent sont le petit commerce, l'agriculture et le tamisage dans les carrières. La plus grande majorité s'occupe essentiellement des travaux ménagers. De manière générale, les activités principales et secondaires auxquelles les parents s'adonnent, ne leur permettent que d'assurer l'alimentation du ménage. Les parents qui travaillent sont obligés de suppléer à leur salaire par d'autres activités rémunératrices.

Un fait marquant dans les activités principales des pères est qu'ils sont attachés au travail salarié. Ceci rejoint les propos de Pierre Petit qui note « à la différence d'autres villes de la République Démocratique

du Congo qui se sont bâties sur le commerce (Kinshasa) ou sur l'agriculture (Kisangani, Mbandaka, Matadi etc.), Lubumbashi et les autres villes de la province se sont érigées dès le début en pôle industriel : les hommes et les femmes y devaient leur survie au revenu salarié provenant de l'industrie minière ou de nombreuses petites manufactures qui se sont implantées complémentaires à l'activité minière.

L'attachement de la population à l'emploi et au revenu salarial a été de tout temps tellement étroit que les activités informelles de la « débrouillardise » restèrent longtemps presque ignorées. C'est ainsi que des expressions très populaires à Kinshasa et à Kisangani, comme par exemple « *kobeta libanga* » ("taper dans la pierre", en lingala, c'est-à-dire "se débrouiller pour survivre"), ne se sont insérées dans le langage quotidien des Katangais que fort tardivement (vers les années '80) suite aux effets contraignants de la crise économique. » (Pierre Petit, 2003).

Origines des parents

Une autre dimension non négligeable dans la compréhension du phénomène « enfants travailleurs » était celle de connaître les origines des enfants qui se trouvent dans la carrière. Sont-ils des enfants qui proviennent des autres provinces ou se sont des autochtones ? Les figures ci-après présentent mieux les occurrences des origines des parents des enquêtés :

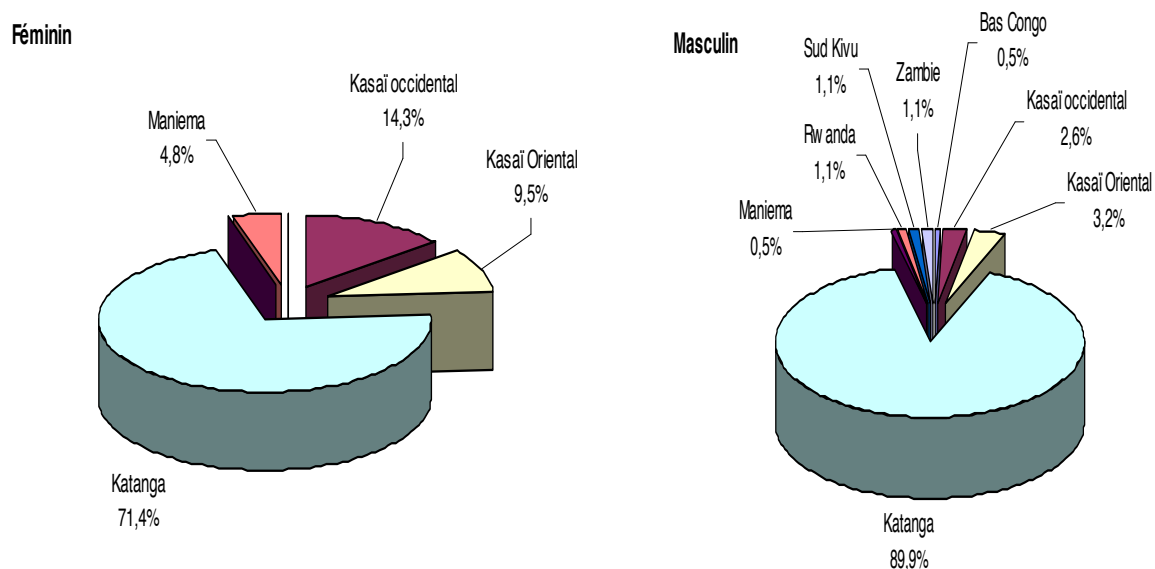


Figure 2: Répartition des enquêtés selon les origines des parents

De ces figures, les enfants ressortissants du Katanga sont majoritaires dans les carrières. Ils sont suivis des ressortissants des deux Kasaï. La province du Maniema vient avec 4,8% des filles et 0,5% des garçons. Par contre, les provinces du Bas-Congo et Sud-Kivu n'atteignent pas le 1,0%. De notre échantillon 2,2% d'enfants mineurs sont ressortissants de la Zambie et du Rwanda. Les limites

frontalières entre le Katanga et la Zambie étant rapprochées, certains parents ont élu domicile dans la ville de Kolwezi. L'histoire de la Gécamines renseigne que les colonisateurs avaient fait recours à la main d'œuvre rwandaise pour le travail dans les mines. Certains rwandais ne sont plus rentrés dans leur pays et se sont installés à Kolwezi où ils ont eu des enfants. La faillite de la Gécamines n'a pas épargné leur ménage.

A part les provinces d'origine des parents, nous avons également cherché à savoir les ethnies des parents. L'information pourrait paraître moins intéressante, mais elle a son pesant d'or, car elle peut nous orienter dans les campagnes de sensibilisation contre le travail des enfants dans les mines. Nous ne rapportons ici que les ethnies des pères.

Tableau 7: Répartition des enquêtés selon l'ethnie du père et par sexe

| Ethnie père | Sexe | | Total | % |
|--------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Luba katanga | 4 | 52 | 56 | 26,7 |
| Tshokwe | 4 | 37 | 41 | 19,5 |
| Ndembo | 6 | 33 | 39 | 18,6 |
| Ruund | 1 | 25 | 26 | 12,4 |
| Sanga | 3 | 16 | 19 | 9,0 |
| Luba kasai | 3 | 11 | 14 | 6,7 |
| Hemba | - | 2 | 2 | 1,0 |
| Bemba | - | 2 | 2 | 1,0 |
| Hutu | - | 2 | 2 | 1,0 |
| Kaonde | - | 2 | 2 | 1,0 |
| Bashi | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Kalubale | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Kongo | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Kusu | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Lega | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Songwe | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Tabwa | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

Ce tableau montre clairement que les carrières accueillent davantage d'enfants du Katanga, natifs du milieu, et ceux des deux Kasai, dont les parents avaient bénéficié des migrations dans le cadre des politiques relatives à la main-d'œuvre des entreprises minières et de transport ferroviaire. L'explosion des minings avec les rentrées massives des ressortissants Kasaiens fait que le taux des enfants Luba Kasai soit élevé. Il y a plus de 10 ans que la ville de Kolwezi avait été secouée par les conflits

interethniques Katangais-Kasaïens, et il s'observait une faible occurrence d'enfants Kasaïens dans les mines ou dans les rues.

Si la majorité des enfants dans les carrières sont katangais, il se dégage que les Luba du Katanga qui ne sont pas natifs de Kolwezi, sont ceux qui envoient beaucoup d'enfants dans les carrières que les parents des autres ethnies. 19,0% des filles et 27,5% des garçons proviennent des familles dont les pères sont Luba Katanga. Les enfants ressortissants des ethnies autres que celles du Katanga comme (Kusu, Lega, Kongo, Bashi) ressortent avec un faible taux qui varie entre 0,5 et 1,0%.

Bien que le taux soit faible, il faut néanmoins mentionner que 2,0% d'enquêtés avec respectivement 1,0% proviennent des familles dont les pères sont rwandais de l'ethnie hutu et d'un zambien (Bemba).

Scolarité des enfants

Bien qu'obligatoire, les études primaires ne sont pas gratuites pour autant. Cet enseignement de base n'est malheureusement pas donné à tous les enfants. Les uns sont obligés de travailler dans les carrières pour supporter les frais scolaires.

L'éducation étant une priorité pour l'avenir d'un peuple, nous estimons qu'il est nécessaire de comprendre le comportement de l'enfant mineur par rapport à l'école. Cela n'est possible qu'à travers une série d'interrogations. Les enquêtés sont-ils oui ou non passés par l'école ? Continuent-ils oui ou non de s'y rendre ? Qui supporte leur scolarité ? Combien de fois fréquente-il l'école ? S'ils ont interrompu leurs études, pourquoi ? Toutes ces questions sont importantes car elles permettent de dégager l'incidence ou non de la scolarisation, et voir par ce fait même, comment l'école peut favoriser la réduction de travail des enfants dans les carrières, préparer l'avenir de cette population et laisser un impact positif et inoubliable.

Penser à un avenir radieux pour une ville, il faut savoir encadrer la jeunesse. Et cet encadrement ne peut aucunement se passer de l'école. Des enfants non instruits ou qui abandonnent l'école pour les activités lucratives, sont un réel danger pour l'avenir. Les réponses présentées sur les figures ci-dessous donnent toute la pertinence de l'incidence scolaire.

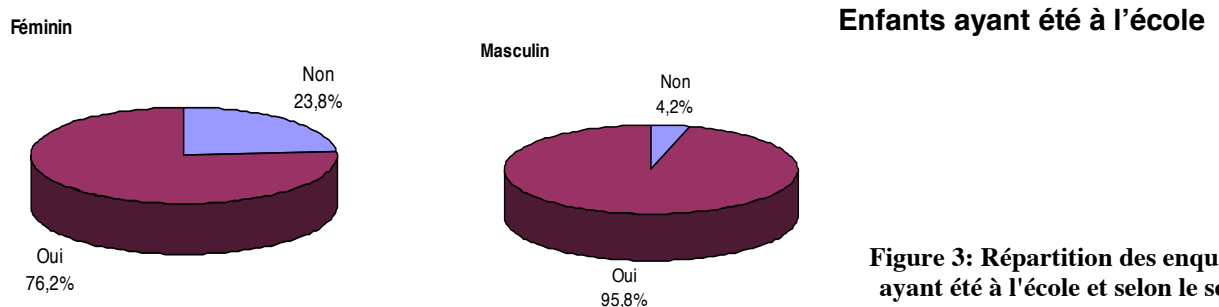


Figure 3: Répartition des enquêtés ayant été à l'école et selon le sexe

Ces figures montrent que plus de 70,0% d'enfants ont été à l'école. Le taux élevé de fréquentation de l'école s'explique par les infrastructures scolaires et la politique sociale adoptée par différentes entreprises étatiques comme la Gécamines, la SNCC, etc. Ces entreprises dans leur politique sociale, prenaient en charge la scolarité des enfants de leurs agents. C'est dans cette optique, qu'elles avaient implanté des écoles dans les différentes zones d'exploitations.

Aussi, la multiplication des écoles privées et les anciennes écoles publiques et conventionnées permettent de répondre à la demande croissante de l'éducation des enfants. Malgré ces atouts sur le plan infrastructure et capacité d'accueil, il se dégage que les garçons ont facilement accès à l'école que les filles. La discrimination dans l'éducation selon le sexe est une réalité qui affecte les filles. Leur scolarité n'est pas prise avec considération, souvent elle est reléguée au second plan alors que les parents font de l'éducation scolaire des garçons une priorité. Il est plus facile dans certains ménages de ne pas instruire une fille au profit du garçon. Cette discrimination fait que les filles ne soient pas plus scolarisées.

Enfants qui continuent à fréquenter l'école

Avoir été à l'école est une chose, continuer à fréquenter l'école en est une autre. De l'enquête, il se dégage des occurrences suivantes :

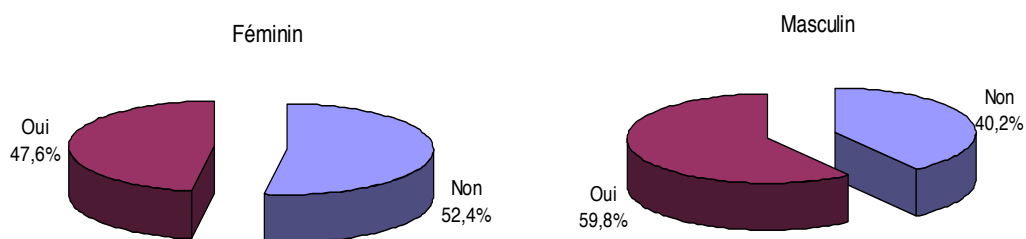


Figure 4: Répartition des enfants qui continuent à fréquenter l'école

Il se dégage de ces figures que plus de la moitié des garçons continuent à étudier alors que chez les filles, c'est plus de la moitié qui a abandonné l'école. La discrimination des filles à l'école est un virus contre le développement du pays, et plus particulièrement, celui de la ville de Kolwezi. L'évolution actuelle de la société exige de donner aux filles et aux garçons, les mêmes chances d'étudier, afin de pouvoir s'affirmer dans la vie.

Le plus souvent, les filles sont contraintes d'abandonner l'école soit parce que les parents se révèlent incapables de payer les frais scolaires, soit parce qu'elles sont mises à contribution par les parents dans les activités commerciales ou alors elles assument les travaux domestiques en l'absence des parents.

Toutes ces situations handicapent la scolarisation des filles. Alors que les garçons bénéficient du privilège culturel. Ils n'abandonnent l'école que quand les parents n'ont plus des moyens financiers.

Au-delà de la discrimination entre les filles et les garçons, le niveau d'étude des enquêtés peut nous donner une idée de leur évolution scolaire et surtout de la chance qu'ils ont à achever leur cursus dans un environnement où les carrières exercent une forte influence sur leur scolarité. Le tableau ci-dessous nous donne les tendances ressorties de l'enquête :

Tableau 8: Répartition des enquêtés selon le niveau d'études

| Niveau d'études | Sexe | | Total | % |
|-----------------------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| 1 ^{ère} primaire | - | 4 | 4 | 3,3 |
| 2 ^{ème} primaire | 2 | 14 | 16 | 13,0 |
| 3 ^{ème} primaire | 4 | 16 | 20 | 16,3 |
| 4 ^{ème} primaire | 3 | 26 | 29 | 23,6 |
| 5 ^{ème} primaire | - | 34 | 34 | 27,6 |
| 6 ^{ème} primaire | - | 11 | 11 | 8,9 |
| 1 ^{ère} secondaire | - | 4 | 4 | 3,3 |
| 2 ^{ème} secondaire | 1 | 2 | 3 | 2,4 |
| 3 ^{ème} secondaire | - | 2 | 2 | 1,6 |
| Total | 10 | 113 | 123 | 100,0 |

Au regard de ce tableau, le constat est que les enquêtés pour la plupart sont au primaire. Seuls 7,3% d'enquêtés ont franchi le cap du primaire et sont au secondaire. Parmi lesquels 1,6% ont dépassé le cycle d'orientation. Les enquêtés qui sont au primaire, la majorité est entre la dernière année du degré moyen (soit la quatrième année), 23,6% et la cinquième année, soit 27,6%.

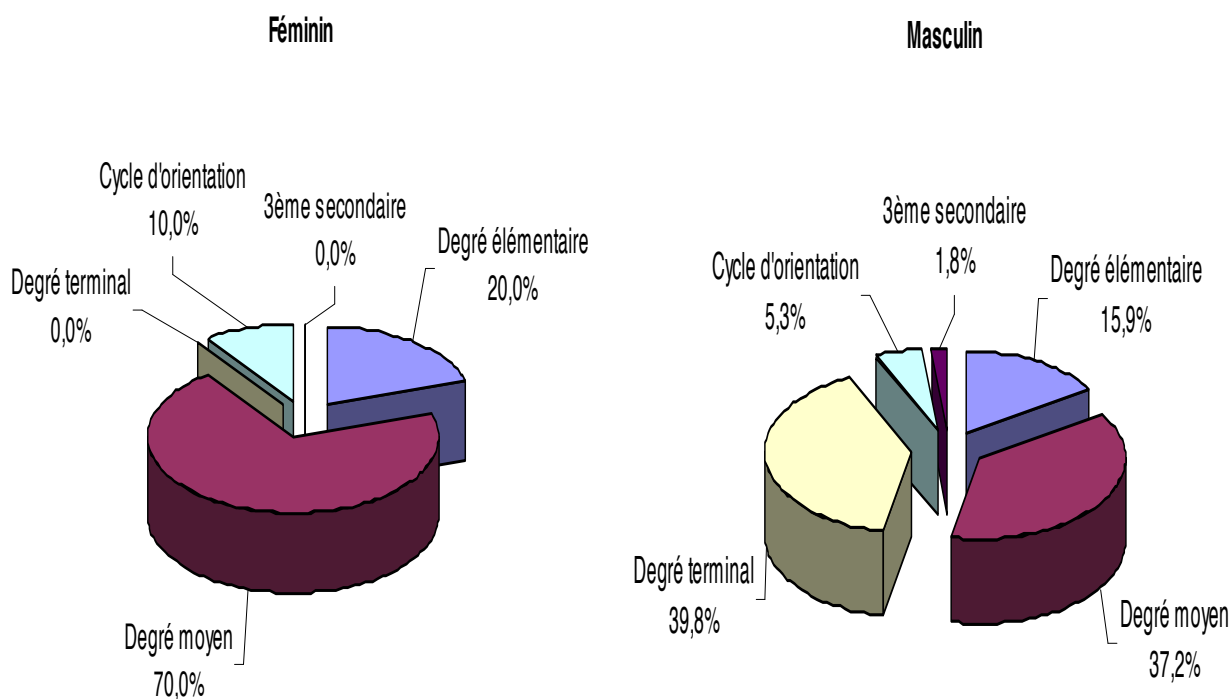


Figure 5: Répartition des enquêtés selon le niveau d'études

Ces figures présentent une image lamentable pour les filles. Aucune d'entre elles n'a ni atteint le degré terminal du primaire, ni le 3^{ème} secondaire. C'est pour dire que la plupart des filles enquêtées sont aux degrés élémentaire et moyen. Parmi lesquelles, 20% sont en 2^{ème} primaire, 40% en troisième primaire, 30% en 4^{ème} primaire et 10% en 2^{ème} secondaire. Comparativement aux garçons, la grande proportion est au degré terminal du primaire.

Quelle chance ces enfants ont-ils d'achever leur cycle primaire? La pesanteur des carrières a plus de chance de triompher de l'école. Le risque de voir ces enfants ne pas terminer le primaire est plus élevé, étant donné le temps qu'ils consacrent à l'école. Ils sont pour la plupart à cheval entre l'école et les carrières. Ils n'ont pas le temps de revoir les notes, de faire des devoirs. Ainsi, nous avons cherché à dégager les proportions des enfants qui combinent la carrière et l'école.

Enfants qui combinent carrières et écoles

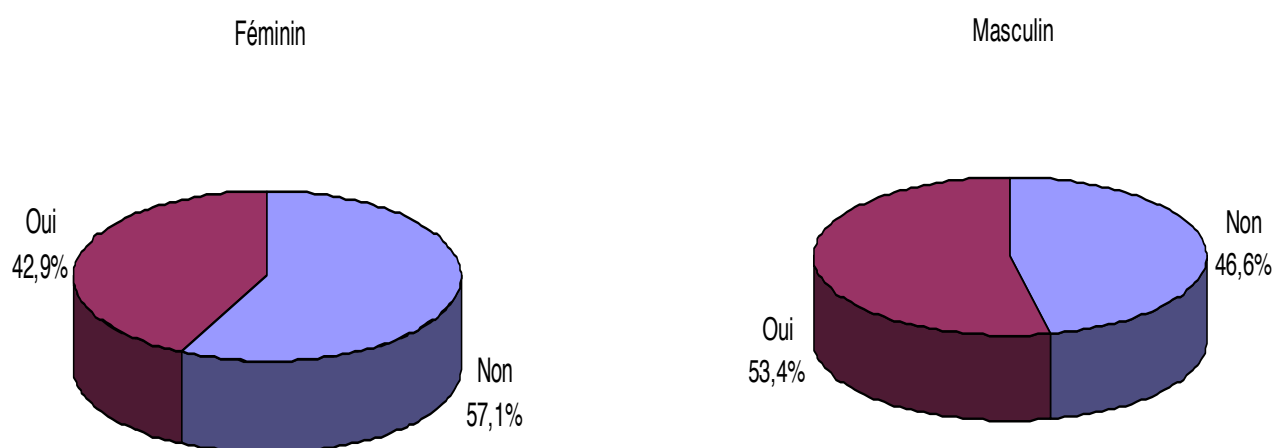


Figure 6: Répartition des enquêtés qui combinent carrière et école

Il ressort que plus de la moitié des filles ne combinent pas la carrière et l'école, alors que chez les garçons, c'est plus de la moitié qui fréquentent en même temps la carrière et l'école. Si les filles ne sont pas à cheval entre la carrière et l'école, c'est parce qu'elles assument les charges domestiques pendant que les parents font la débrouille. Par contre, les garçons ne sont pas attachés aux travaux domestiques. Après l'école, ils ont la latitude de s'occuper à d'autres activités.

Les enquêtés qui ont affirmé ne pas combiner l'école et les carrières ne le font pas de manière exclusive. Certains ont déclaré qu'ils ne fréquentent pas les carrières en semaine, mais ils y vont les week-ends ou pendant les jours fériés. Pour cette catégorie, les filles viennent en tête que les garçons.

La majorité des enquêtés va à l'école dans l'avant midi. Ils sont suivis de ceux qui alternent avant et après midi, et enfin, les enquêtés qui n'y vont que dans l'après-midi. Comme nous l'avions souligné précédemment, Kolwezi étant une ville minière où la Gécamines avait une forte emprise, la plupart de ses écoles ne fonctionnent que dans l'avant midi, de mêmes que les écoles conventionnées catholiques. Le mode de fonctionnement des écoles tient en grande partie de la capacité d'accueil des écoles. Quand il y a beaucoup d'infrastructures scolaires, la prédominance est d'avoir un seul mode de fonctionnement. Il se dégage que les garçons, soit 67,3% et 60,0% des filles sont ceux qui vont à l'école le matin.

Cet horaire laisse tout l'après-midi aux enfants d'aller dans les carrières, étant donné que les écoles n'organisent plus ni des activités culturelles ni des jeux susceptibles de retenir les enfants à l'école. Combattre le travail des enfants dans les carrières dépend aussi de la manière de gérer le temps des enfants à l'école et en dehors des heures d'école.

En analysant le mode de fonctionnement des écoles, les enfants ont plus de temps libre en dehors de l'école. Ceux qui vont le matin à l'école, ils n'ont tout au plus que 5 heures de cours, alors que ceux qui y vont dans l'après-midi, en ont 4 heures. Tout le reste de temps, est géré par l'enfant selon les opportunités de son environnement.

A ce propos, les hommes lors du focus group ont *souhaité que les écoles puissent adopter l'ancien système des écoles Gécamines qui retenait les enfants jusqu'à 15 heures. Les enfants faisaient la révision de leurs notes à l'école et ne rentraient à la maison que vers 16 heures. Dans les écoles, il y avait des cantines scolaires et les enfants avaient de quoi manger. Maintenant, les écoles ont plus tendance à renvoyer les enfants qu'à les retenir. Aussi, il faut supprimer les frais d'intervention ponctuelle où la prime des enseignants par les parents. Les FIP sont des pratiques contre la scolarité des enfants. Ces derniers sont constamment renvoyés de l'école pour peu qu'ils n'ont pas payé les frais exigés. Quand ils regagnent la maison, ils n'ont plus rien à faire, et la tentation de se rendre dans les carrières devient plus grande.*

Face à cette réalité, il s'est avéré important de se faire une idée sur le nombre de fréquentation de l'école en semaine par les enfants.

Fréquentation de l'école par semaine

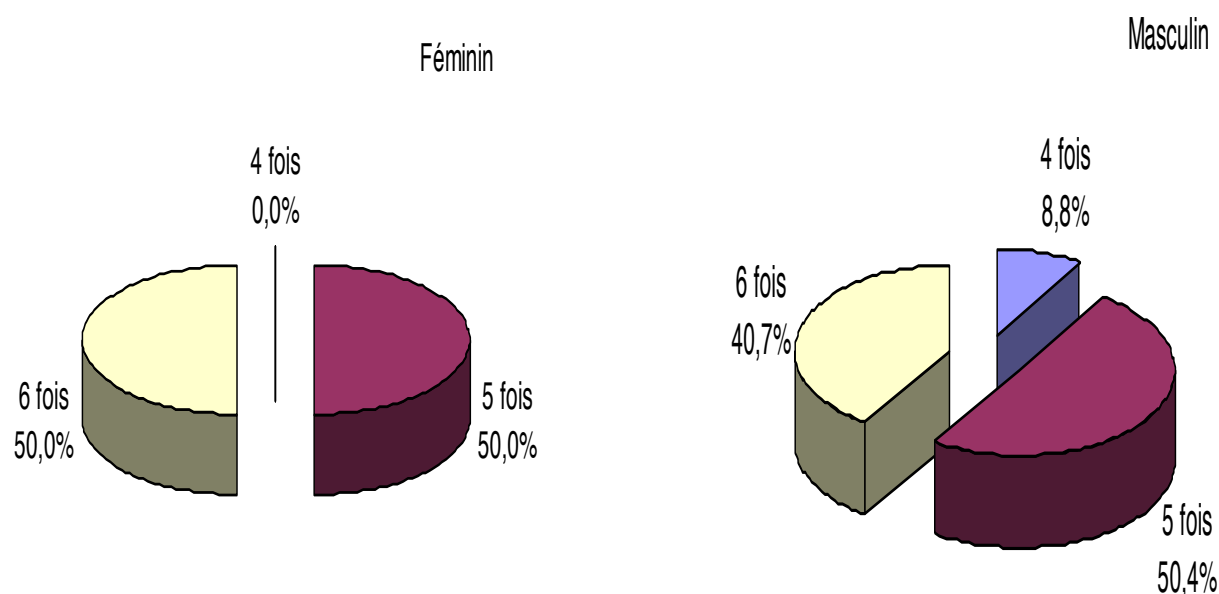


Figure 7: Répartition des enquêtés selon le rythme de fréquentation de l'école par semaine

De manière générale, les enquêtés s'absentent moins à l'école. Cela s'explique par le mode de fonctionnement des écoles, aussi parce qu'ils ont beaucoup de temps libres après les heures de classe. Comparant les deux catégories, il s'observe que les garçons s'absentent que les filles. 8,8% des garçons vont 4 fois à l'école alors que chez les filles, les fréquences commencent à 5 fois par semaine. Etant donné que la plupart d'écoles n'ont pas la semaine anglaise, la moyenne est relativement bonne et qu'il y a des opportunités à saisir, afin de rendre les écoles plus attrayantes.

Les enfants qui travaillent dans les carrières, le font-ils pour payer les frais scolaires? Nous répondrons à cette question lorsque nous aborderons la rubrique consacrée à l'affectation de l'argent. Ces questions nous permettent de dégager les catégories des personnes qui paient les frais scolaires de l'enfant. Les résultats suivants ont été recueillis de l'enquête:

Tableau 9: Répartition des enquêtés selon les personnes qui paient les frais scolaires

| Qui paie frais scolaires | Sexe | | Total | % |
|--------------------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Père | 7 | 92 | 99 | 80,5 |
| Moi-même | 1 | 8 | 9 | 7,3 |
| Mère | 2 | 6 | 8 | 6,5 |
| Oncle | | 4 | 4 | 3,3 |
| Grand-frère | | 2 | 2 | 1,6 |
| Père et mère | | 1 | 1 | 0,8 |
| Total | 10 | 113 | 123 | 100,0 |

Malgré la conjoncture socio-économique précaire, les frais scolaires sont payés par les deux ou l'un des parents, soit 87,8%. Le père assume leur responsabilité pour l'instruction des enfants en payant régulièrement les frais. 7,3% d'enquêtés se prennent eux-mêmes en charge dans le paiement des frais. Ils sont dans les carrières pour chercher l'argent à payer à l'école.

Les membres de famille élargie ressortent avec 3,3% comme des personnes qui paient les frais scolaires. La solidarité dite africaine n'est pas toujours mise en exergue. Chez les filles aucun membre apparenté ne supporte les études d'une fille. Etant donné que les études des filles ne sont pas prioritaires, les membres apparentés les minimisent au profit des travaux domestiques ou des activités lucratives. Il ressort chez les garçons, 1,8% d'enquêtés dont les frais scolaires sont pris en charge par les grands frères.

Frais scolaires

Pour se faire une idée du coût, nous avons demandé aux enquêtés: combien d'argent payent les enquêtés par mois ? Divers montants ont été donnés et nous les avons regroupés en tranche pour une bonne interprétation.

Tableau 10: Répartition des frais scolaires par tranche et par sexe

| Francs congolais \ Sexe | Féminin | Masculin | Total | % |
|--------------------------------|----------------|-----------------|--------------|--------------|
| 1000-2400 | 5 | 52 | 57 | 46,3 |
| 2500-3400 | 3 | 31 | 34 | 27,6 |
| 3500-4400 | - | 11 | 11 | 8,9 |
| 4500-5400 | 1 | 9 | 10 | 8,1 |
| 5500-6400 | - | 4 | 4 | 3,3 |
| 6500-7400 | - | 1 | 1 | 0,8 |
| 7500-8400 | 1 | 4 | 5 | 4,1 |
| 8500-9500 | - | 1 | 1 | 0,8 |
| Total | 10 | 113 | 123 | 100,0 |

Au regard des résultats dans le tableau, les frais scolaires varient dans la fourchette de 1000 francs, soit 1,8 USD à 9500 francs, soit 17,3 USD. La majorité des enquêtés paie entre 1000 à 2400 francs le mois. Ils sont suivis de ceux qui paient entre 2500 à 3400 francs. Ces montants sont demandés aux élèves du primaire. Il faut souligner que bien que la décision de la gratuité de l'école primaire en 1^{ère} et 3^{ème} année soit prise par les autorités politiques, elle n'est pas effective dans toutes les écoles, et plus particulièrement dans les écoles privées. Dans certaines écoles publiques, les directeurs trouvent d'autres formules pour demander de l'argent aux parents.

Lorsque le coût excède 10 dollars américains, le pourcentage devient faible. Ces montants sont souvent demandés aux élèves du secondaire. Etant donné que la majorité de nos enquêtés est encore au primaire, seront-ils à mesure une fois au secondaire de supporter le coût des frais qui dépassent 7 dollars américains? Tout en sachant que ces frais sont majorés à chaque rentrée scolaire.

Les enfants ayant abandonnés l'école

Ces enfants ont été à l'école mais les contraintes socio-économiques les ont contraints à abandonner leurs études au profit du travail dans les carrières. Ont-ils achevé le cycle primaire ? Le cycle primaire est une base pour la formation de l'enfant. Le fait pour l'enfant d'être privé d'éducation primaire lui fait perdre la possibilité de donner la pleine mesure de ses capacités, mais aussi c'est un mauvais service que l'on rend au pays. Dans cette rubrique, nous voulons connaître le niveau dans lequel les enquêtés ont abandonné l'école et les raisons de leur abandon. Le tableau ci-après résume les occurrences des enquêtés qui ne fréquentent plus l'école.

Tableau 11: Répartition des enquêtés selon le niveau d'études d'abandon

| Niveau d'études | Sexe | | Total | % |
|-----------------------------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Sans niveau | 2 | - | 2 | 2,6 |
| 1 ^{ère} primaire | 1 | 10 | 11 | 14,1 |
| 2 ^{ème} primaire | 2 | 16 | 18 | 23,1 |
| 3 ^{ème} primaire | 3 | 20 | 23 | 29,5 |
| 4 ^{ème} primaire | 1 | 13 | 14 | 17,9 |
| 5 ^{ème} primaire | 1 | 2 | 3 | 3,8 |
| 6 ^{ème} primaire | 1 | 3 | 4 | 5,1 |
| 1 ^{ère} secondaire | - | 1 | 1 | 1,3 |
| 2 ^{ème} secondaire | - | 1 | 1 | 1,3 |
| 3 ^{ème} secondaire | - | 1 | 1 | 1,3 |
| Total | 11 | 67 | 78 | 100,0 |

Ce tableau présente une situation qui est déplorable pour l'ensemble. En prenant les deux catégories de nos enquêtés, il ressort que les filles abandonnent plus l'école que les garçons. Cette situation montre toute la pertinence de la campagne de sensibilisation faite ce jour avec comme objectif de promouvoir l'inscription égale des filles et garçons dans les établissements scolaires.

Qu'est-ce qui peut expliquer la déperdition scolaire ? Plusieurs raisons peuvent être évoquées, notamment l'incapacité des parents à payer les frais scolaires, la pauvreté, etc. Il faut néanmoins souligner que depuis l'institutionnalisation des Frais d'intervention Ponctuelle, les études deviennent onéreuses pour beaucoup de parents. Le gouvernement se révèle incapable à réajuster constamment les

salaires des enseignants. Une formule compensatoire avait été trouvée, celle de la prise en charge des enseignants par les parents. Ces derniers ont accepté de suppléer à la rémunération des enseignants par une contribution mensuelle à convenir de concert avec le Comité des Parents. Malheureusement, l'appui des parents a été légalisé jusqu'à devenir un droit pour les enseignants. Cette politique ne favorise pas la scolarisation des enfants. Beaucoup de parents assistent passivement aux renvois réguliers de leurs enfants pour non paiement des frais d'intervention ponctuelle (FIP). Face à cette situation, les parents pauvres choisissent de n'y envoyer que leurs garçons ou de s'abstenir complètement. Dans ce cas, les filles sont plus affectées que les garçons parce que les parents doivent opérer un choix entre promouvoir une fille ou un garçon. Etant donné que la coutume accorde plus d'importance au mariage, aux travaux domestiques dont les filles sont responsables, les parents favorisent l'instruction du garçon au détriment de celle de la fille qui reste cloisonnée à la maison. Pour une meilleure interprétation de niveau d'études dans lequel les enquêtés ont abandonné leur cursus scolaire, nous les avons regroupés de la manière que voici:

Tableau 12: Répartition des enquêtés selon le degré d'abandon des études

| Niveau d'études | Sexe | | Total | % |
|-----------------------------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Degré moyen | 4 | 33 | 37 | 47,4 |
| Degré élémentaire | 3 | 26 | 29 | 37,2 |
| Degré terminal | 2 | 5 | 7 | 9,0 |
| Sans niveau | 2 | - | 2 | 2,6 |
| Cycle d'orientation | - | 2 | 2 | 2,6 |
| 3 ^{ème} secondaire | - | 1 | 1 | 1,3 |
| Total | 11 | 67 | 78 | 100,0 |

Il y a lieu vraiment de militer pour qu'au moins chaque enfant puisse ne fut ce que terminer le cycle primaire. La majorité des enfants qui ont abandonné l'école l'a fait alors qu'ils étaient au degré moyen, c'est-à-dire entre la 3^{ème} et la 4^{ème} primaire. Ils sont suivis de ceux qui n'ont pas pu dépasser le degré élémentaire. Le taux faible est celui des enfants qui ont atteint le niveau de 3^{ème} secondaire. Clairement, il se dégage que dans les zones minières, l'évolution scolaire des enfants est problématique. En considérant la tranche d'âge concernée par notre étude, c'est-à-dire moins de 18 ans. Un enfant qui a 17 ans, s'il a bien évolué avec ses études, il serait soit 4 ou 5^{ème} secondaire. Parmi les enfants qui ont abandonné personne n'a atteint ce niveau.

Aussi, si nous prenons un enfant de 13 ans, il serait soit en 5 ou 6^{ème} primaire, mais nous remarquons que le taux est faible pour les enfants qui sont au degré terminal par rapport à ceux qui sont soit aux degrés élémentaire et moyen. Bien que la situation soit critique, elle varie différemment selon qu'il

s'agisse des filles ou des garçons. Les figures ci-dessous donnent les différentes occurrences selon le sexe des enquêtés.

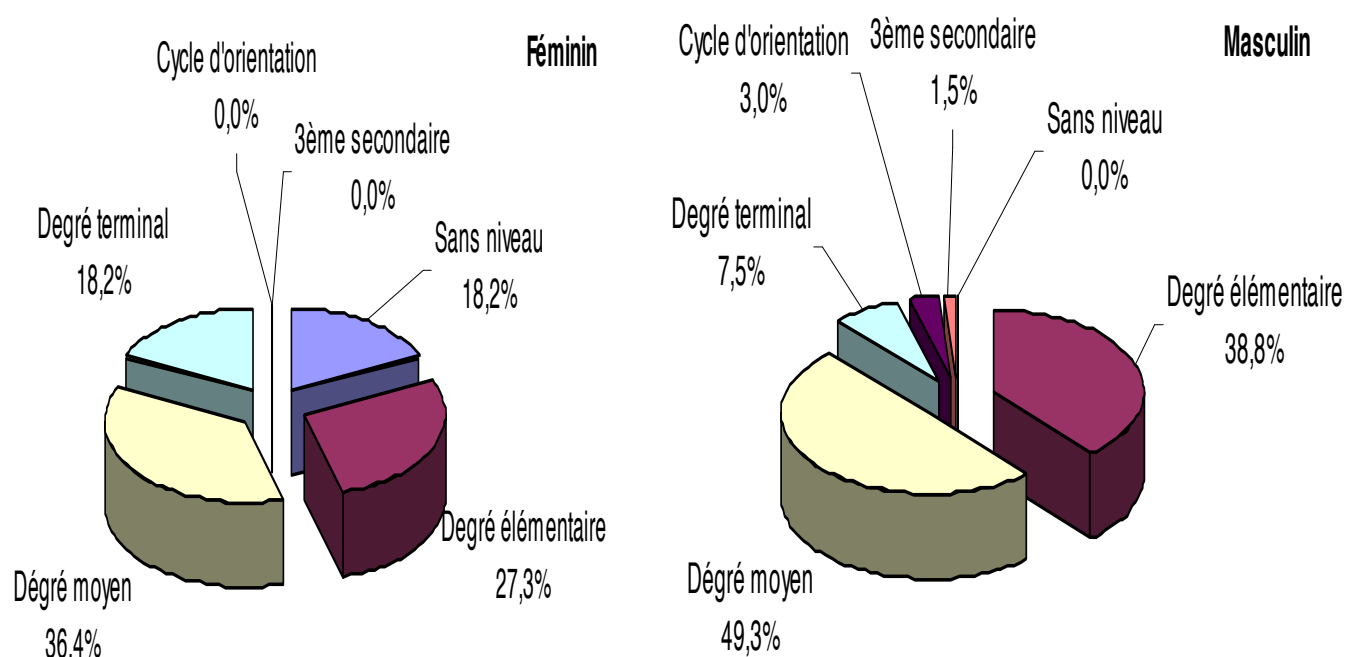


Figure 8: Répartition des enquêtés selon le niveau d'abandon de l'école

Ces deux figures illustrent mieux la discrimination dans l'éducation apportée à un garçon et à une fille. La plus grande majorité des filles a abandonné les études au niveau du degré moyen (3 et 4^{ème} primaire). Elles sont suivies de celles qui n'ont pas franchi le degré élémentaire (1 et 2^{ème} primaire). 18,2% des filles sont sans niveau pour n'avoir pas été à l'école. Aucune des filles n'a atteint le niveau du cycle d'orientation. A l'inverse, chez les garçons, il s'observe que tous ont été à l'école et certains avaient terminé le cycle primaire.

Il y a nécessité de soutenir l'accès à l'éducation pour tous les enfants, tout en mettant l'accent sur l'égalité entre sexes masculin et féminin face aux opportunités éducatives, afin d'y assurer l'incorporation massive des jeunes filles. Donner à tous les enfants l'égalité de chance de réussir dans leur vie par l'éducation doit être une priorité. Instruire une fille, c'est donné plus d'opportunités à la nation de se développer. Ainsi, des efforts doivent être mené tant sur le plan culturel que sur le plan religieux. Lors du focus group avec les mamans, *il a été souligné le poids des églises de réveil dans l'analphabétisme des filles. Pour ces églises, les filles et par surcroît les femmes doivent être soumises aux hommes. De ce fait, elles doivent demeurer aux foyers et leur instruction ne sert à rien, car tous*

leurs désirs sont portés sur l'homme. Des enseignements du genre dans les églises de réveil ne favorisent guère l'instruction des filles.

L'enquête ne sait pas limiter à connaître si l'enfant continue ou non à étudier. Nous avons cherché à connaître les causes qui ont poussé les enquêtés à abandonner l'école. Les raisons suivantes sont avancées par les enquêtés:

Tableau 13: Répartition des enquêtés selon les raisons d'abandon de l'école

| Raisons d'abandon | Sexe | | Total | % |
|---|-----------|-----------|-----------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Parents incapables de payer les frais à l'école | 3 | 39 | 42 | 53,8 |
| Autres | 4 | 19 | 23 | 29,5 |
| Décès parents | 2 | 3 | 5 | 6,4 |
| A cause de la maladie | 2 | 2 | 4 | 5,1 |
| A cause des punitions à l'école | - | 2 | 2 | 2,6 |
| Manque d'intérêts pour l'école | - | 1 | 1 | 1,3 |
| Mariage précoce | - | 1 | 1 | 1,3 |
| Total | 11 | 67 | 78 | 100,0 |

La grande raison avancée par les enfants est l'incapacité des parents à payer régulièrement les frais scolaires. Ils sont suivis de la catégorie "autres" dans laquelle nous trouvons des enfants qui pointent la guerre. Ils étudiaient normalement mais quand la guerre a éclaté, ils ont fui et ne sont plus retournés à l'école depuis qu'ils sont arrivés à Kolwezi. D'autres mentionnent les mauvaises conditions d'études. Dans certaines écoles, il n'y a pas des bancs, les élèves s'asseyent à même le sol et se servent de leurs genoux pour écrire. Les décès des parents sont l'une des raisons qui ont conduit les enfants à quitter l'école. N'ayant plus personne pouvant supporter les frais, l'enfant se tourne vers la carrière. De même, lorsque l'enfant a perdu l'un des parents, si c'est la mère, le père semble ne plus se préoccuper de ses enfants. Et si c'est le père qui est mort, la mère souvent limitée par les moyens financiers est contrainte d'interrompre les études des enfants.

Les maladies handicapent certains enfants à étudier normalement. Ils sont souvent entre l'hôpital et l'école. Et quand ils interrompent l'école pour des raisons de soins, ils accumulent le retard et ne savent plus y retourner.

Quelques enquêtés ont quitté l'école à cause des punitions qui leur sont infligées. Dans certaines écoles, les enseignants continuent à frapper les élèves. Bien que ces pratiques soient interdites, certains enseignants usent des méthodes fortes pour éduquer. Quelques enfants ont été frustrés par ce comportement. L'école est devenue pour eux, un lieu de torture. Finalement, ils ont été dégoûtés et ont fini par l'abandonner.

Bien que le taux soit faible, il y a des enquêtés qui ont affirmé avoir abandonné l'école par manque d'intérêts pour celle-ci. Ils brillaient par les absences jusqu'à ce qu'ils fussent renvoyés de l'école. Ils disent que l'école est un passe temps, étant donné qu'elle ne rapporte de l'argent dans l'immédiateté.

Période de début de l'exploitation artisanale

Les enquêtés n'ont pas commencé l'exploitation artisanale des minerais le même jour. Néanmoins, les périodes de début nous permettent de faire une corrélation entre la présence des enfants dans les mines et la situation économique. Le tableau ci-dessous nous présente les différentes occurrences:

Tableau 14: Répartition des enquêtés selon le début du travail dans la carrière

| Début du travail | Sexe | | Total | % |
|------------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| 2001 | - | 1 | 1 | 0,5 |
| 2002 | - | 3 | 3 | 1,4 |
| 2003 | 1 | - | 1 | 0,5 |
| 2004 | - | 8 | 8 | 3,8 |
| 2005 | 2 | 12 | 14 | 6,7 |
| 2006 | 1 | 22 | 23 | 11,0 |
| 2007 | 2 | 47 | 49 | 23,3 |
| 2008 | 15 | 96 | 111 | 52,9 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

Ce tableau montre clairement que tous les enfants enquêtés ont commencé l'exploitation artisanale des minerais en 2000. Nul n'ignore que pendant cette période, le pays a connu des grandes difficultés sociopolitique et économique. Le pays était sous l'emprise des rébellions et de l'agression militaire des pays voisins. Le Katanga dans sa partie Nord était sous le contrôle des miliciens. Alors qu'à Kolwezi, la Gécamines régnait dans les impaiements. Les travailleurs ne bénéficiaient plus des rations alimentaires et autres avantages sociaux. Ils devaient se prendre en charge alors qu'ils étaient habitués pendant des années à une politique paternaliste. Les fonctionnaires de l'Etat et certaines entreprises de l'Etat comme la SNCC ne payaient plus. Les populations étaient lancées dans l'informel et la débrouillardise pour survivre. La somme de toutes ces situations a fortement secoué les familles. La seule possibilité qui restait aux enfants était d'investir les carrières.

Si tous les enfants ont commencé l'exploitation artisanale en l'an 2000, les carrières ont été fortement investies par les enfants entre 2006 et 2008. Ainsi, nous avons des enfants qui ont une expérience de sept ans dans les carrières et ceux qui n'ont qu'une année ou quelques mois. La réalité est que chaque année qui passe, le nombre d'enfants dans les carrières augmente considérablement.

En comparant les deux catégories de nos enquêtés, il s'observe que les garçons sont les anciens dans l'exploitation artisanale des minerais. 1,6% des garçons ont une ancienneté de 6 ans et 4,2% d'entre eux de 4 ans, alors que chez les filles 4,8% ont une ancienneté de 5 ans. Aucune d'elles n'a ni fait 6 ans, ni 4 ans dans l'exploitation artisanale.

Par contre, les filles battent record, soit 71,4% contre 50,8% des garçons parmi les enfants qui ont commencé l'exploitation des minerais en 2008.

Ces disparités entre les filles et les garçons s'expliquent d'abord par la conscience collective.

Presque tout le monde pense que la place et le rôle de la fille se situent principalement dans la procréation et dans l'accomplissement des tâches domestiques. Les filles sont éduquées à se conformer à cette image stéréotypée et "négativisante" de la femme; tandis que l'éducation des garçons met l'accent sur la confiance en soi et l'exploit. Ainsi, dans une situation de précarité, les filles si elles ne sont plus à l'école, elles restent à la maison pour des travaux domestiques pendant que les garçons qui se trouvent dans la même situation se créent d'activités pour leur occupation. C'est la raison qui fait que les garçons aient commencé l'exploitation artisanale des minerais avant que les filles. D'ailleurs, dans la perception populaire, les mines nécessitent une endurance physique. Et quand une activité fait valoir la musculature, ce sont les garçons qui sont pointés et non les filles.

Au fur et à mesure que le temps passe et la crise s'intensifie, pour l'équilibre du ménage des libertés s'étendent à tous les enfants. Ajouter à ceci, l'influence du milieu. Les parents qui voient au quotidien, les enfants des voisins allaient dans les carrières, finissent par libérer leurs filles.

Si la présence des filles est grande en 2008, cela est dû à l'implication de certains parents dans l'exploitation artisanale des minerais. Les filles ont d'abord été associées par les parents dans leur activité lucrative dans les carrières et par la suite, elles se sont aussi investies dans l'exploitation artisanale des minerais.

Mobilité des enfants dans la carrière

Pour vivre, les enfants mineurs ne travaillent pas nécessairement dans une même carrière. Plusieurs situations peuvent contribuer dans l'instabilité ou la stabilité des enfants dans les carrières. Il y a l'interdiction d'accès des enfants dans les carrières, la rentabilité de la carrière, la renommée, les activités commerciales qui s'y exercent, etc. Face à toutes ces évidences, nous avons posé la question

suiuante aux enfants: Avez-vous déjà travaillé dans une autre carrière? Les réponses données sont représentées sur les figures que ci-dessous:

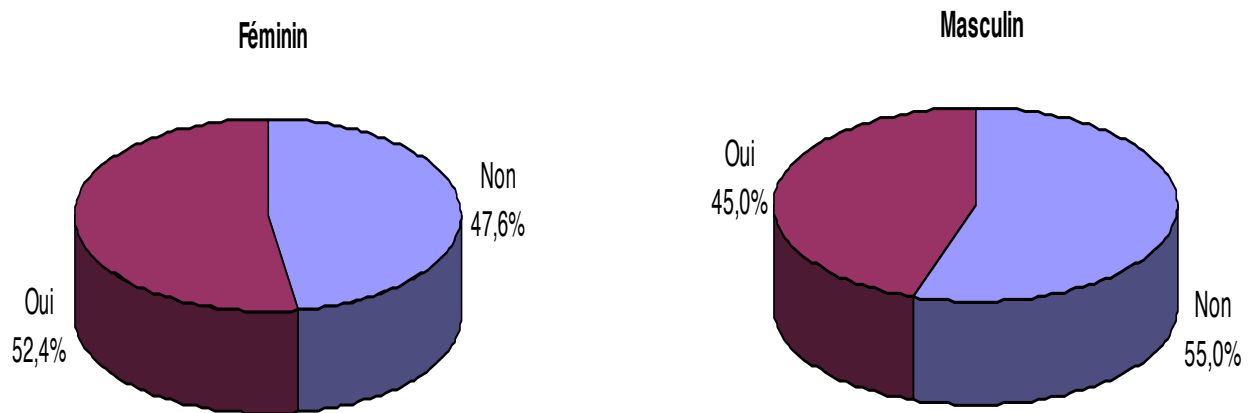


Figure 9: Répartition des enquêtés selon la mobilité dans la carrière

Ces figures montrent que les filles sont mobiles que les garçons. Dans la plupart des cas, les filles travaillent sous la conduite d'un parent. Lorsque ce dernier change des carrières pour des raisons de rentabilité, la fille qui est sous sa responsabilité ne peut que le suivre. Dès lors, il se dégage que les filles bougent d'une carrière à une autre que les garçons. Par contre, un fait à souligner est l'interdiction des enfants à travailler dans les mines. Dans certaines carrières, la loi est relativement appliquée. Les enfants sont constamment chassés. Ainsi, quand ils sont chassés dans une carrière, ils tentent leur chance dans une autre carrière. La traque des enfants dans les carrières a occasionné une mobilité chez ces derniers.

Il est vrai que les enquêtés bougent d'une carrière à une autre. Il est important de se faire une idée sur la durée qu'ils font dans une carrière. Ainsi, nous leur avons posé la question suivante: Depuis quand travaillez-vous dans cette carrière? Les réponses données par les enfants, nous les ventilons dans le tableau ci-dessous :

Tableau 15: Répartition des enquêtés selon le début du travail dans la carrière où ils ont été trouvés

| Début dans la carrière | Sexe | | Total | % |
|------------------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | masculin | | |
| 7 jours-5 mois | - | 7 | 7 | 3,3 |
| 1-2 ans | 20 | 171 | 191 | 91,0 |
| 3-4 ans | 1 | 10 | 11 | 5,2 |
| 5-6 ans | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

De ce tableau, la plus grande majorité des enquêtés ont entre un ou deux ans dans la carrière où les enquêteurs les ont trouvés. Ils sont suivis des enfants qui ont totalisé plus 3 à 4 ans dans la même

carrière. Les enfants qui n'ont pas encore fait six mois viennent avec 3,3%. Cette situation montre que les enquêtés sont relativement stables. Bien que parmi eux, 45,7% ont changé des carrières, plus de la moitié, soit 54,3% n'ont jamais changé de carrière. Quand les enfants investissent une carrière, la tendance est d'y rester le plus longtemps possible. En comparant les deux catégories d'enquêtés, la grande majorité des filles, soit 95,2% a une durée d'un ou deux ans, alors que chez les garçons, ils sont représentés à 90,5%. Par contre, chez les garçons, nous observons qu'il y a des nouveaux venus dans les carrières qui n'ont pas encore fait plus de 5 mois.

Le temps passé dans les carrières selon que l'enfant a quelques mois ou plusieurs années peut être un signe de stabilité dans la fréquentation des carrières. Ainsi, nous avons voulu savoir si les enquêtés ont changé combien de fois des carrières dans l'exercice de leurs occupations.

Tableau 16: Répartition des enquêtés selon les carrières visitées

| Nombre des carrières | Sexe | | Total | % |
|----------------------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Une | 7 | 63 | 70 | 72,9 |
| Deux | 1 | 16 | 17 | 17,7 |
| Trois | 1 | 4 | 5 | 5,2 |
| Quatre | - | 2 | 2 | 2,1 |
| Cinq | 2 | - | 2 | 2,1 |
| Total | 11 | 85 | 96 | 100,0 |

A la lecture de ce tableau, la majorité des enfants n'a pas été dans plus d'une carrière. Les filles viennent avec 63,6% et 74,1% des garçons. Ils sont suivis des enfants qui ont été dans deux carrières. Pour cette catégorie, les garçons viennent en tête avec 18,8% et les filles 9,1%. Par contre, pour les enfants qui ont fréquenté plus de trois carrières, les garçons s'affirment avec 2,4%. A l'inverse, les filles viennent en tête parmi les enquêtés qui ont été dans cinq carrières.

Les raisons de ces variations entre les filles et les garçons sont nombreuses, nous en donnons deux. Les garçons changent facilement des carrières selon la rentabilité de celles-ci. Ce changement tient également compte de la demande des minerais sur le marché local. Il y a des moments où les différents dépôts préfèrent le cuivre au cobalt. Dans ce cas, les garçons et quelques filles changent des carrières vers celles où ils peuvent exploiter le minerai demandé.

Comme nous l'avons eu à le souligner, les garçons jouissent d'une certaine liberté dans leur action que les filles. De ce fait, il leur est facile de fréquenter une carrière plus éloignée de leur lieu de résidence. Ce qui n'est pas le cas avec les filles qui sont souvent liées aux parents ou autres tuteurs.

A Kolwezi, il y a plusieurs carrières, nous avons néanmoins cherché à connaître les carrières qui sont plus fréquentées par les enquêtés. Le tableau ci-dessous ne reprend que les proportions des carrières qui ont été plus citées par les enquêtés.

Tableau 17: Les carrières les plus fréquentées par les enquêtés

| Carrières | Sexe | | Total | % |
|--------------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Biwaya | 2 | 15 | 17 | 23,3 |
| Parc à huile | 2 | 8 | 10 | 13,7 |
| GH | 2 | 7 | 9 | 12,3 |
| Cinq ans | 1 | 7 | 8 | 11,0 |
| Kamilombe | 3 | 3 | 6 | 8,2 |
| Felco | | 5 | 5 | 6,8 |
| Dikuluwe | | 5 | 5 | 6,8 |
| Kapata | | 5 | 5 | 6,8 |
| Dépôt | 1 | 2 | 3 | 4,1 |
| Eau verte | | 3 | 3 | 4,1 |
| Kov | | 2 | 2 | 2,7 |
| Total | 11 | 62 | 73 | 100,0 |

Au regard des résultats de ce tableau, les carrières de Biwaya, Parc à hule, GH, cinq ans, Kamilombe, Kapata et Dikuluwe sont les carrières qui sont plus fréquentées par les enfants. La plupart de ces carrières se trouvent dans les milieux environnants des enfants. Cette réalité nous poussé à nous intéresser aux estimations des distances que parcourent les enquêtés de la maison à la carrière. Ceci pour se faire une idée sur l'impact de la proximité des carrières dans la vie des enfants. Pour une bonne interprétation, nous avons regroupé les distances données par les enfants en tranche.

Tableau 18: Répartition des enquêtés selon la distance parcourue

| Distances | Sexe | | Total | % |
|-----------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| 40 m - 1,500 km | 7 | 87 | 94 | 44,8 |
| 2 - 4 km | 11 | 58 | 69 | 32,9 |
| 5 - 10 km | 3 | 35 | 38 | 18,1 |
| 11 - 16 km | - | 8 | 8 | 3,8 |
| 20 km | - | 1 | 1 | 0,5 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

Il ressort de ce tableau que beaucoup d'enquêtés ne parcourent pas une longue distance pour atteindre les carrières. Certains font quelques mètres qui partent de 40 m à 1,500 km. La proximité des carrières fait que les enfants passent facilement de la maison à la carrière. Au quotidien, ils voient les hommes, femmes et enfants qui travaillent dans les carrières. Les enfants soit par imitation, soit par contrainte ou par nécessité finissent par y aller. Ils sont suivis des enfants qui parcourent entre 2 et 4 km. Ils ne sont

pas différents des premiers. Les carrières se situent dans leur environnement immédiat. C'est le cas de l'ancien camp Gécamines Kapata. Les enfants quittent ce camp et vont travailler dans la carrière Mayi ya mbata qui est à cette distance. Ils n'ont qu'une heure de marche du camp à la carrière. En troisième position viennent les enfants qui parcourent entre 5 et 10 km. *Il est ressorti lors des discussions en groupe que certains enfants viennent de la cité Manika. Le matin, ils prennent le transport en commun et atteignent par la suite les carrières à pied.* Le taux faible est celui des enfants qui font plus de 10 km. Il faut noter que ces enfants ne marchent pas à pied. Compte tenu de la distance qui les sépare de leur résidence, ils prennent le transport en commun et poursuivent avec la marche à pied pour atteindre les carrières.

En comparant les deux catégories d'enquêtés, il se dégage que les garçons 46,0% contre 33,3% des filles se montrent parmi les enfants qui ne parcourent pas des longues distances. Ceci peut s'expliquer par le fait que la grande occupation qui les attire et le salakaté. Ce métier ne demande pas beaucoup d'efforts si ce n'est le grattage des épandages des minerais. Pour ça, les enfants n'ont pas à parcourir des longues distances étant donné que l'exploitation se fait non loin de leur résidence. A l'inverse, les filles, soit 52,4% contre 30,7% se révèlent être celles qui parcourent 2 à 4 km. Les filles pour la plupart ont comme occupation dans les carrières, la vente, le gardiennage d'enfants. Ces occupations sont étroitement liées à celles des adultes. On écoule facilement les marchandises dans les carrières où il y a une forte affluence des exploitants miniers. Les adultes ont tendance de se diriger là où les activités sont intenses. Dans leur mobilité, les adultes entraînent les filles que les garçons.

Il se dégage que seuls les garçons parcourent des longues distances qui vont au-delà de 10 km. Les filles n'ont pas une large possibilité des manœuvres que les garçons. Ces derniers prennent parfois des initiatives sous influence des amis alors que les filles doivent au préalable avoir une autorisation même tacite des parents. En plus, la dimension risque est mise en avant surtout quand la fille doit travailler dans un milieu éloigné sans la présence d'un adulte. Par contre, pour un garçon on dira que « ni mwanaume », c'est-à-dire c'est un homme qui insinue qu'en cas des problèmes il se débrouillera facilement qu'une fille.

Combien de temps les enfants consacrent-ils dans leur travail ? Cette question a été posée aux enquêtés afin d'évaluer la capacité de contenance qu'ont les carrières. Les réponses données se présentent de la manière que voici :

Raisons de non satisfaction

Tableau 19: Répartition des enquêtés selon les raisons de non satisfaction

| Raisons avancées | Sexe | | Total | % |
|------------------------------------|-----------|-----------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Travail pénible | 4 | 41 | 45 | 39,8 |
| Environnement de travail dangereux | 2 | 22 | 24 | 21,2 |
| Manque de temps loisir | 2 | 15 | 17 | 15,0 |
| Exposé aux intempéries | - | 6 | 6 | 5,3 |
| Maigre salaire | - | 5 | 5 | 4,4 |
| Misère | 2 | 3 | 5 | 4,4 |
| Perturbation dans mes études | 2 | 2 | 4 | 3,5 |
| Contraints par les parents | 2 | 2 | 4 | 3,5 |
| Journée de travail trop longue | - | 3 | 3 | 2,7 |
| Total | 14 | 99 | 113 | 100,0 |

Les grandes raisons de non satisfaction des enquêtés sont : le travail pénible, l'environnement dangereux et le manque de temps de loisir. Les enquêtés trouvent qu'ils consentent beaucoup d'efforts physiques pour ne pas gagner grand-chose à la fin de la journée. Ils sont constamment exposés au soleil, passent des longues heures dans l'eau ou dans les galeries souterraines. Avec la loi interdisant l'accès des enfants dans les carrières, ils sont fréquemment chassés avec tout le risque de tomber dans les puits. En comparant les deux catégories d'enquêtés, il se dégage que 14,3% des filles sont mécontentes que les garçons 2,0% parce qu'elles sont contraintes de travailler dans les carrières pour leurs parents. La misère qui secoue certains ménages oblige les parents à pousser les enfants dans les carrières. Les filles se révèlent également parmi les enquêtés qui estiment que leur travail dans les carrières perturbent leur scolarité. Elles s'affirment avec 14,3% et 2,0% chez les garçons. A l'inverse, les garçons, soit 22,2% sont ceux qui se plaignent de la dangerosité du milieu dans lequel ils travaillent que les filles, soit 14,3%. Ils sont également ceux qui regrettent de ne pas avoir beaucoup de temps de loisir à cause de leur occupation dans les carrières.

De toutes les raisons avancées par les enquêtés, nous pouvons noter que le travail dans les carrières bien qu'il permet aux enfants de gagner de l'argent, cela ne les plaît pas parce qu'ils souffrent plus qu'ils ne gagnent. Ils rentrent à la maison harasser de fatigue après une longue journée de travail.

Raisons de satisfaction

Tableau 20: Répartition des enquêtés selon les raisons de satisfaction

| Raisons avancées | Sexe | | Total | % |
|-------------------------------------|----------|-----------|-----------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Aider les parents | 3 | 38 | 41 | 42,3 |
| Satisfaire mes besoins | - | 38 | 38 | 39,2 |
| Payer les études | - | 7 | 7 | 7,2 |
| Gagner de l'argent | 2 | 4 | 6 | 6,2 |
| Écoulement rapide de ma marchandise | 2 | 3 | 5 | 5,2 |
| Total | 7 | 90 | 97 | 100,0 |

La dégradation des conditions de vie fait que les enfants puissent contribuer à l'équilibre du ménage. Ils ne sont plus considérés comme enfant, plutôt comme partenaires qui doivent soutenir les parents par leur travail. De ce tableau, les grandes occurrences de satisfaction sont celles des enquêtés qui aident les parents. Par leurs activités dans les carrières, ils apportent de l'argent à la famille pour la ration alimentaire. Ils sont suivis des enfants qui se prennent en charge plutôt que d'attendre que les parents les fassent. Ils sont conscients que les parents n'ont plus des moyens financiers pouvant leur permettre de subvenir à leurs besoins. En prenant les deux catégories des enquêtés, les filles, soit 28,6% sont celles qui sont satisfaites contre 3,3% des garçons parce que les carrières leur permettent d'écouler facilement leurs marchandises. Le fait que les carrières soient fréquentées par plusieurs exploitants, la clientèle est grande et les marchandises sont rapidement vendues. Ce qui permet aux enfants de gagner de l'argent qui est rapporté aux parents pour le bien du ménage. Dans les mêmes proportions, soit 28,6% des filles contre 4,4% des garçons avouent être contentes de leur travail parce qu'elles gagnent de l'argent. A l'inverse, les garçons ressortent parmi les enquêtés qui se plaisent de leur travail dans les carrières parce qu'ils arrivent à payer leurs études, soit 7,8% et à satisfaire leurs besoins personnels, soit 42,2% alors que chez les filles, aucune d'entre elles n'a avancé cette raison.

Les enfants qui vont dans les carrières, le font pour gagner de l'argent. Deux possibilités sont envisageables. Tantôt ils travaillent seuls, tantôt en équipe. Les réponses données sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 21: Répartition des enquêtés selon l'organisation de travail

| | Sexe | | Total | % |
|--------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Seul | 11 | 98 | 109 | 51,9 |
| En équipe | 10 | 91 | 101 | 48,1 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

Plus de la moitié des enquêtés travaillent seul. Les filles viennent en tête avec 52,4% et les garçons 51,9%. Il importe de préciser que certains enquêtés bien qu'ils soient sous la supervision des adultes, le fait qu'ils soient responsabilisés dans la vente ou dans l'achat des minerais, ils ont affirmé qu'ils travaillent seuls. C'est l'une des raisons qui fait que les filles soient relativement nombreuses que les garçons parmi les enquêtés qui travaillent seuls. A l'inverse, les garçons se dégagent avec 48,1% et 47,6% des filles parmi les enquêtés qui œuvrent en équipe.

En ne prenant que les enquêtés qui ont affirmé travailler en équipe, nous avons posé la question suivante : avec qui travaillez-vous ? Les réponses données par les enquêtées se présentent de la manière suivante.

Figure 10: Les personnes avec qui l'enfant travaille dans la carrière

Il se dégage que les garçons sont parmi les enquêtés qui travaillent plus avec leurs amis du quartier que les membres de famille. Nous l'avons souligné que les garçons jouissent d'une certaine liberté que les filles. Bien qu'ils rapportent de l'argent à la maison, ils ne sont pas étroitement liés aux parents que les filles. En plus, ils évitent d'être exploité par les membres de famille. Lors du focus group, *un enfant salakaté avait déclaré qu'il ne préfère pas travailler avec ses frères pour la simple raison qu'il gagne toujours peu quand ils doivent se partager l'argent. Il a décidé de travailler avec les amis où ils se traitent en égal.*

Au-delà du mode d'organisation, il est nécessaire de connaître pour qui l'enfant travaille? La question est pertinente car elle nous permet de dégager les personnes qui incitent les enfants au travail précoce. Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'enquête.

Tableau 22: Répartition des enquêtés selon les personnes pour qui ils travaillent

| | Sexe | | Total | % |
|-----------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Pour moi-même | 10 | 116 | 125 | 59,5 |
| Pour ma famille | 10 | 70 | 80 | 38,1 |
| Négociant | 1 | 3 | 4 | 1,9 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

Plus de la moitié des enquêtés déclarent qu'ils travaillent pour eux-mêmes. Les conditions précaires dans leur famille les ont contraints à travailler précocement pour subvenir à leurs besoins. Pour ne pas embêter les parents comme l'a si bien dit un enfant lors du focus group, *il a préféré travailler dans les carrières. Il est conscient que son père n'a pas des moyens financiers pour lui payer un pantalon jean de 20 dollars américains.* Ainsi, il a pris l'option de travailler dans les carrières afin d'épauler ses parents. Les garçons, soit 61,0% et 47,6% des filles sont parmi les enfants qui déclarent travailler pour eux-mêmes. A l'inverse, les filles, soit 47,6% se dégagent par les enquêtés qui sont dans les carrières

pour leur famille que les garçons, soit 37,0%. Le taux faible est celui des enfants qui sont poussé par les négociants.

A travers ces résultats, nous pouvons dire que les enfants qui sont dans les carrières bien qu'ils disent travailler pour eux-mêmes, d'une manière ou d'une autre, l'argent gagné profite au bien du ménage. Dès lors, la contribution des enfants devient importante dans le maintien de l'équilibre familial. Dans cette configuration, les parents ne savent plus arrêter le travail de leurs enfants malgré le risque qu'ils encourent à chaque fois qu'ils se rendent dans les carrières. La misère devient dans ce cas un facteur important de l'explication de l'afflux des enfants dans les carrières.

Les causes du travail des enfants

Mille et une raisons peuvent être évoquées pour expliquer ou justifier la présence des enfants dans les carrières. Entre les raisons objectives et celles subjectives, il existe une plage pouvant donner libre cours de toutes formes d'affabulation. Néanmoins, nous pouvons relever deux principales catégories de causes. Il y a les causes majeures et celles mineures.

Les accidents de travail

Les accidents dans les carrières sont une réalité incontournable. Chaque carrière a une histoire des drames qu'elle a connue. Cependant, les enfants ne cessent d'y affluer. Nous avons cherché à savoir si les enquêtés se sentent en sécurité par le fait d'être dans les carrières. Mais aussi, s'ils ont été victimes d'accidents dans l'exercice de leur occupation. Quelles précautions prennent-ils pour éviter les accidents ?

A la question, vous sentez-vous en sécurité dans les carrières ? Les réponses suivantes ont été recueillies auprès des enquêtés :

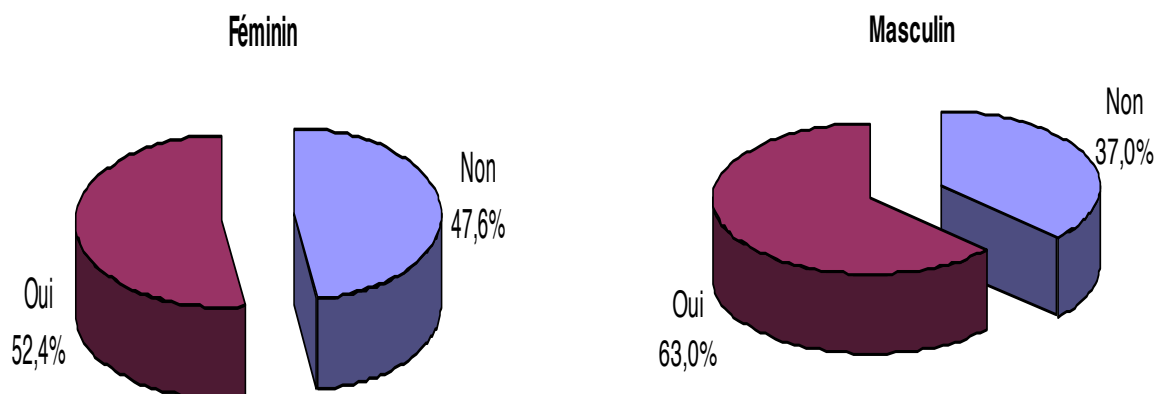


Figure 11: Appréciation de la sécurité dans les carrières par les enquêtés

Plus de la moitié, soit 61,9% d'enquêtés trouvent que les carrières sont des endroits sécurisants et 38,1% disent que ce sont des lieux moins sûrs pour les enfants. Lors du focus group, *un enfant a déclaré que les carrières sont sécurisantes parce que tous les services de l'Etat sont opérationnels. Il y a des grandes personnes qui interviennent à chaque fois qu'il y a un problème dans les carrières. Et comme il ne fait pas des galeries souterraines, il trouve que sa vie n'est pas en danger. Les déclarations de cet enfant, mettent l'accent sur la sécurité de l'environnement dans lequel l'enfant travaille. Il ignore grandement les risques qu'il encourt à long terme.*

Comme nous pouvons le remarquer sur les deux figures, les filles se présentent la catégorie qui s'estime en insécurité que les garçons. La surveillance dont elles sont victimes fait qu'elles mènent une vie frustrée dans les carrières. Elles craignent de parcourir de longues distances seules, pour éviter les viols ou alors les taquineries des garçons. A l'inverse, les garçons se considèrent comme jouissant des libertés. Ils peuvent sillonner dans la carrière sans être constamment interpellés.

Lors du focus group avec les hommes, un négociant avait souligné le fait que *les filles dans les carrières sont mieux protégées que les garçons. Le fait que les parents craignent que leur fille ne s'adonne à la prostitution ou ne soit pas violée par des creuseurs malintentionnés, ils font tout pour les contrôler. Pendant ce temps, les garçons sont libres et peuvent entreprendre n'importe quelle activité par leur ingéniosité. Mais au final, dit-il, quand il y a des accidents, ce sont les garçons qui en sont victimes que les filles. Dans les éboulements, il n'y a que les garçons.*

Ce qui nous a motivé à poser la question suivante aux enquêtés: Avez-vous déjà été victime d'un accident dans la carrière ? Les réponses données sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 23: Répartition des enquêtés victimes d'accidents

| Réponses | Sexe | | Total | % |
|--------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Non | 21 | 172 | 193 | 91,9 |
| Oui | - | 17 | 17 | 8,1 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

La plus grande majorité des enquêtés n'ont pas connu un accident dans les carrières. Ceci corrobore le fait qu'ils aient affirmé que les carrières sont sécurisées. 8,1% d'enquêtés de notre échantillon affirment avoir été victimes d'accidents dans les carrières. Cette catégorie ne concerne qu'absolument que les garçons.

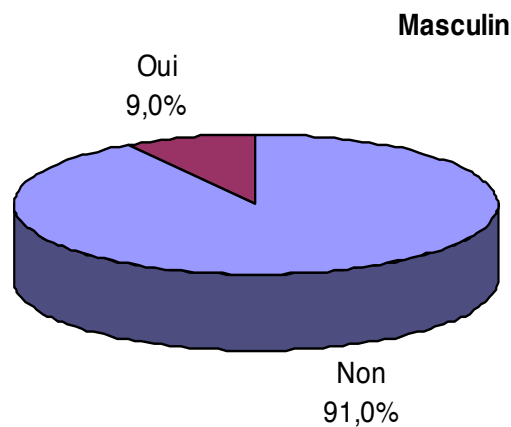


Figure 12: Les enquêtés victimes d'accidents

Les garçons sont parmi les exploitants artisanaux qui prennent beaucoup de risques. Ils sont au front d'abattage des minerais, dans les galeries souterraines que les filles qui travaillent plus en surface. Bien que le pourcentage soit faible comparativement à l'ensemble de notre échantillon, au moins, il se dégage qu'il y a des garçons qui risquent de leur vie à cause de leur travail dans les carrières. De quels types d'accidents sont-ils victimes ?

Types d'accidents

Les accidents sont fréquents dans l'univers des exploitants artisanaux. Parmi les garçons qui ont affirmé avoir été victimes d'accidents dans la carrière, ils font mention aux blessures, à l'éboulement et à la tombée dans les puits d'extraction des minerais.

Masculin

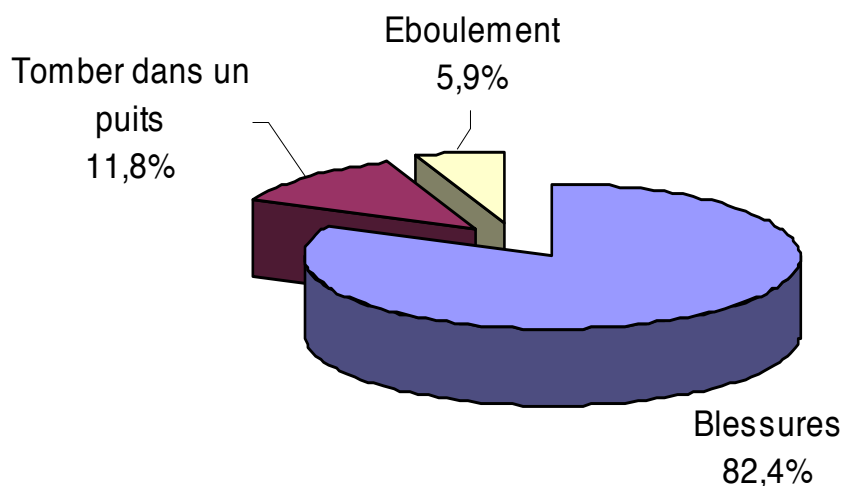


Figure 13: Types d'accidents

La plus grande majorité des garçons a connu une blessure. Les enfants se blessent en travaillant ou en sillonnant dans les carrières. Ces blessures sont parfois graves. Le plus souvent, les enfants les laissent béantes, sans soins médicaux appropriés jusqu'à ce que la blessure soit infectée. Ils sont suivis des enfants qui déclarent avoir tombé dans un puits d'extraction. Les carrières ont des escarpements dangereux. Il suffit d'une inattention, l'enfant se trouve au fond du puits. Jamais il n'en sort sans blessure. Certains y laissent leur vie ou ils sont tirés du puits fracturé. Bien que le taux soit faible, les éboulements sont les accidents qui frappent couramment les enfants. Plus particulièrement, les enfants qui descendent à des profondeurs et qui font des galeries souterraines. Dans ces conditions de travail, les enfants sont victimes d'effondrement des galeries en causant des pertes en vie humaine.

En quête d'argent, les enfants creuseurs descendent dans les galeries sans évaluer les dangers qu'ils encourent. Les galeries sont faites de manière rudimentaire ne respectant pas les normes de stabilité. Une fissure est souvent fatale pour les enfants qui y travaillent.

Il faut noter que les filles n'ont pas déclaré avoir été victimes d'accidents dans les carrières. Cela ne veut pas dire qu'elles n'ont jamais connu d'accidents. Les enfants considèrent un accident quand il occasionne mort d'hommes. Un enfant qui se blesse, trouve que ce n'est pas grave et par conséquent, il ne le classe pas dans la catégorie d'accidents. Lors du focus group avec les femmes, une participante a souligné que *les carrières sont dangereuses sur tous les plans pour les enfants. Il suffit de regarder chaque enfant et vous remarquerez que leur corps porte différents cicatrices. Ils n'avouent pas être victimes d'accidents par crainte de se voir interdire l'accès dans les carrières. De ce fait, ils témoignent*

que les carrières sont sécurisées, alors qu'en réalité, ils rencontrent beaucoup de difficultés. Pour connaître les problèmes que connaissent les enfants mineurs, il faut travailler dans les carrières pendant un mois.

Etant donné que les carrières sont dangereuses et qu'elles provoquent régulièrement des accidents, il s'est avéré nécessaire de s'informer sur les précautions que prennent les enfants pour se protéger contre les accidents.

Précautions prises contre les accidents

Tableau 24: Répartition des enquêtés selon les précautions prises contre les accidents

| Précautions prises | Sexe | | Total | % |
|------------------------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Eviter les endroits à risque | 8 | 105 | 113 | 53,8 |
| Ne fait rien | 8 | 28 | 36 | 17,1 |
| Vigilance/Prudence | 5 | 56 | 61 | 29,0 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

Les résultats de ce tableau sont révélateurs. Les enfants qui sont dans les carrières n'ont aucun équipement de protection contre les accidents. De ce fait, ils sont exposés à toutes sortes d'accidents, car ils n'ont ni casque, ni bottes, ni gants. Généralement, ils portent un équipement de fortune. Ils escaladent des remblais pieds nus. D'autres passent des longues heures dans l'eau, tout en ignorant ce qui peut survenir.

Pour éviter les accidents, 55,6% des garçons et 38,1% des filles ne fréquentent pas les endroits qu'ils jugent à risque. Les filles par exemple, ne descendent pas dans les galeries souterraines. Ils sont suivis de 29,6% des garçons et de 23,8% des filles qui estiment que la meilleure précaution contre les accidents et la vigilance. Dans la compréhension des enfants, la vigilance implique plusieurs dimensions. Ils ne fréquentent pas les endroits à risque, ils intercèdent auprès de Dieu chaque matin, de les protéger contre les éventuels accidents dans les carrières. Ils évitent d'avoir des différends avec les creuseurs ou de voler les minerais d'autrui. Lorsqu'un enfant évite toutes ces choses, il ne peut connaître un accident.

Dans la perception des exploitants artisanaux, un accident est toujours provoqué par un esprit. L'exploitant qui aurait un problème risque de subir les conséquences lors d'un accident. Les enfants qui ne font rien pour se protéger contre les accidents se manifestent avec un taux considérable. Parmi eux, les filles viennent en tête avec 38,1% alors que les garçons se révèlent avec 14,8%.

Une fille qui vend sa marchandise, trouve qu'elle est plus en sécurité qu'un enfant qui vadrouille sur les remblais où le risque de tomber dans les puits est élevé. En plus, les filles, pour la plupart travaillent là où il y a beaucoup d'adultes. Le fait d'être entouré des adultes les rassurent contre les accidents. Et quand bien même, il y aurait accident, les adultes interviendraient rapidement.

Les maltraitances dans les carrières

Un enfant qui passe le gros de son temps dans les carrières ne jouit plus de la protection au sein de sa famille. Il devient de ce fait, une proie facile à toutes les formes de maltraitance. Constamment, il peut être insulté, tabassé ou torturé selon qu'il commet ou non une faute. Nous avons cherché à savoir si les enfants mineurs sont victimes des maltraitances dans leur activité dans les carrières. Les réponses recueillies sont présentées dans le tableau que voici:

Tableau 25: Répartition des enquêtés victimes des maltraitances

| Réponses | Sexe | | Total | % |
|--------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Non | 17 | 154 | 171 | 81,4 |
| Oui | 4 | 35 | 39 | 18,6 |
| Total | 21 | 189 | 210 | 100,0 |

La lecture de ce tableau montre que la grande majorité des enfants enquêtés ne subissent pas les maltraitances. Néanmoins, 18,6% d'enquêtés affirment être victimes des maltraitances dans les carrières. Parmi lesquels, 19,1% des filles et 18,5% des garçons. Si le taux des garçons est relativement inférieur à celui des filles, selon l'enquête, les garçons disent d'eux-mêmes qu'ils sont éveillés. Dans les carrières disent-ils, il ne faut pas se laisser faire, sinon les exploitants artisanaux vous traitent comme un peureux. Dans les carrières, les garçons développent un savoir-faire relatif à tout ce qui concerne la vie dans les carrières (clairvoyance, résistance, etc.). A l'inverse, les filles sont perçues comme faibles et ne savent toujours pas défendre leur cause quand elles sont menacées par les autres exploitants artisanaux ou adultes dans les carrières.

En insultant un enfant ou en le tabassant, l'adulte fait perdre à l'enfant son estime de soi. Dans ce cercle des maltraitances, la victime ne peut protester. Le faire c'est empirer sa situation dans un environnement où la loi du plus fort règne que la justice. La perte de l'estime comme le dit Mugnier est souvent " la

réponse à la question que se pose la victime quand elle recherche en elle-même l'origine du mal subi et duquel elle n'a pu se soustraire." (Mugnier, 2005 : 97). Ne trouvant la réponse aux mauvais traitements (insultes, stigmatisations, tabas, etc.) qui lui sont infligés, l'enfant éprouve le sentiment d'impuissance dans une structure sociale où il peine à trouver sa place.

Les réponses données par les enfants ne reflètent pas toute la réalité. C'est une partie de l'iceberg. Ils craignent de dénoncer les abus dont ils sont victimes, dans la crainte de leur interdire l'accès dans les carrières.

Prenant les enquêtés qui ont affirmé subir des maltraitances, nous leur avons demandé de nous donner les types des maltraitances dont ils sont victimes dans les carrières. Le tableau ci-dessous nous donne les abus dont ils subissent dans les carrières.

Tableau 26: Répartition des enquêtés selon les types de maltraitance

| Types maltraitances | Sexe | | Total | % |
|---------------------------------------|----------|-----------|-----------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Frappes/Brutalités | 2 | 14 | 16 | 41,0 |
| Confiscation des graviers ou outils | - | 10 | 10 | 25,6 |
| Injures/Moqueries | 2 | 6 | 8 | 20,5 |
| Tricheries dans la pesée des minerais | - | 3 | 3 | 7,7 |
| Confiscation de la marchandise | - | 2 | 2 | 5,1 |
| Total | 4 | 35 | 39 | 100,0 |

41,0% d'enquêtés subissent des exactions corporelles dans les carrières. Ils sont soit brutalisés, soit frappés par les adultes. Les filles, soit 50,0% sont parmi les enfants qui sont brutalisées dans les carrières que les garçons, soit 40,0%. Le fait que les filles soient accompagnées par un adulte leur évite des exactions de la part des adultes. Ils sont suivis de ceux qui se font confisquer soit les graviers, soit les instruments de travail. Pour cette catégorie, seuls les garçons déclarent être victime de ce genre de maltraitance. En troisième position viennent les enfants qui sont insultés pour peu qu'ils commettent une bêtise. Les filles, soit 50,0% viennent en tête alors que les garçons victimes d'injures, 17,1%.

Les enquêtés, plus particulièrement les garçons ont développé une immunité contre la douleur. Aux premiers forfaits, l'enfant peut supporter les sévices. *Mais lorsqu'ils deviennent excessifs, il finit par réagir en sa manière. Lors du focus group avec les hommes, un négociant avait déclaré que les enfants qui travaillent dans les carrières ont développé un cœur dur. Ils ne craignent ni accidents ni personnes adultes. Quand ils estiment qu'ils sont dans leur droit, ils les revendiquent à tel point que l'adulte ne sait pas s'échapper. Ils peuvent faire beaucoup de boucans jusqu'à alerter tout le monde. Pour éviter ce genre des spectacles, certains exploitants artisanaux préfèrent terminer le différend sans menace.*

Les enquêtés, particulièrement les garçons déplorent l'inexactitude des poids lors de la pesée des minerais par les négociants. Ces derniers, pour maximiser les poids viennent avec des balances truquées qui ne donnent pas le vrai poids des minerais. De cette manière, à chaque pesée, ils gagnent quelques kilogrammes de plus qu'ils vont rentabiliser à leur tour quand ils revendent chez les grands opérateurs miniers. Les enquêtés trouvent que ces pratiques ne sont que de la maltraitance dans ce sens qu'ils ne sont pas rétribués à juste titre.

Les maltraitances infligées à l'enfant n'ont qu'une finalité : profiter de son travail dans les carrières. Les auteurs en agissant ainsi ne voient que leurs intérêts, ils ignorent que leur comportement affecte le physique et le psychologique de l'enfant.

Il se dégage que dans les carrières, les enfants subissent différentes formes de maltraitances. Qui sont leurs persécuteurs? Il ressort de l'enquête les catégories ci-après:

Tableau 27: Répartition selon les auteurs, types des maltraitances et par sexe

| Auteurs des maltraitances | Types maltraitances | Sexe | | Total | % |
|--------------------------------|-------------------------------------|---------|----------|-------|-------|
| | | Féminin | Masculin | | |
| Exploitants artisanaux adultes | Confiscation des graviers ou outils | | 5 | 5 | 12,8 |
| | Frappes/Brutalités | 1 | 3 | 4 | 10,3 |
| | Injures/Moqueries | 1 | 5 | 6 | 15,4 |
| creuseurs | Confiscation de la marchandise | | 2 | 2 | 5,1 |
| | Frappes/Brutalités | 1 | 3 | 4 | 10,3 |
| | Injures/Moqueries | 1 | | 1 | 2,6 |
| Garde Industrielle | Confiscation des graviers ou outils | | 1 | 1 | 2,6 |
| | Frappes/Brutalités | | 2 | 2 | 5,1 |
| NEGOCIANT | Frappes/Brutalités | | 1 | 1 | 2,6 |
| | Négociant qui triche sur les poids | | 3 | 3 | 7,7 |
| | Injures/moqueries | | 1 | 1 | 2,6 |
| Policiers | Frappes/Brutalités | | 3 | 3 | 7,7 |
| Agents SAESSCAM | Confiscation des graviers ou outils | | 4 | 4 | 10,3 |
| | Frappes/Brutalités | | 2 | 2 | 5,1 |
| Total | | 4 | 35 | 39 | 100,0 |

Ce tableau permet de nous faire une idée des auteurs des maltraitances dans les carrières. De manière générale, il se dégage que les exploitants artisanaux adultes sont parmi les personnes qui maltraitent les enfants dans les carrières. Ils sont suivis particulièrement des creuseurs, ensuite, des agents du SAESSCAM, des policiers, des négociants et enfin, de la garde industrielle de la Gécamines.

Les exploitants artisanaux adultes sont ceux qui recourent à des violences corporelles. Ils n'hésitent pas de porter la main aux enfants. Il suffit d'un petit rien que l'enfant soit giflé ou tabassé. Le tout commence par des injures qu'ils profèrent envers les enfants. Les exploitants artisanaux n'ont pas de morale. Ils disent des insanités et ne tiennent pas compte de l'entourage. Ainsi, l'enfant est insulté jusqu'à ses parents. Quand l'enfant tente de riposter, il est copieusement giflé. Les sévices corporels sont mentionnés par 25,0% des filles et 8,6% des garçons. Alors que les violences verbales interviennent avec 25,0% chez les filles et 14,3% chez les garçons.

En dehors des exploitants artisanaux des minerais, les agents de SAESSCAM se révèlent parmi les fonctionnaires de l'Etat qui tracassent fréquemment les enfants, en leur ravissant les minerais et les outils de travail. Ces agents ont été déployés dans les différents sites afin d'empêcher le travail des enfants dans les carrières. Ces agents profitent de leur statut pour tracasser les enfants. Ils laissent les enfants entrer et travailler. Puis, ils sont à leur traque et tout ce que les enfants abandonnent dans leur fuite et récupérer par ces agents.

Il importe de mentionner que les méthodes qu'emploient les agents de SAESSCAM pour empêcher les enfants de travailler ne sont pas bonnes. Ils usent de la violence. Ils fouettent et brutalisent les enfants alors qu'ils n'arrivent pas à ériger des bonnes stratégies pour empêcher les enfants à travailler dans les carrières. Un agent du comité de mine de la carrière parc à huile nous a déclaré que *" ce n'est pas facile d'empêcher le travail des enfants dans les mines. Tout ce que nous faisons, c'est les terroriser pendant un temps et puis nous lâchons. Pour dire vrai, dit-il, chacun y trouve son compte. Une carrière sans les enfants n'en est pas une."*

Cette duplicité de ceux qui sont censés combattre *le phénomène travail des enfants dans les carrières* est à plaindre. Ces agents chassent les enfants dans l'intérêt que leurs actions rejaillissent sous une autre forme, afin de gagner de l'argent. Parfois, ils traquent les enfants n'ont pas dans l'intention de les empêcher de travailler, mais plutôt pour inciter les négociants qui ont indispensablement besoin des services de ces enfants, de les corrompre. Cette informelle qui se déploie dans les carrières est la résultante de la contradiction manifeste entre les lois et le nombre d'enfants dans les carrières. Plus il y a des lois interdisant le travail des enfants dans les mines, plus il y a des nouveaux enfants qui entrent dans les carrières.

Les négociants sont parmi les opérateurs qui exploitent les enfants en leur trompant sur les poids. Un enfant qui lui apporte 10 kg des minerais ne sera payé que pour 7 kg. Ils ont des balances tripotées au point qu'elles ne donnent plus un réel poids. Les enfants en sont conscients de cette exploitation, mais n'ont pas de choix, car tous les négociants usent de la même stratégie pour maximiser des recettes.

Néanmoins, certains enfants éveillés essaient de discuter sur le poids. Bon nombre affirme qu'ils se font malheureusement insulté par les négociants.

Mêmes ceux qui sont censés protéger les enfants développent ce que Birma Seck appelle « une surdimutité, voire une quasi-complicité envers la violence faite aux enfants. » (2000 : 217). Cette complicité entre policiers et auteur, fait oublier que l'enfant victime se sent trahi dans la confiance aveugle qu'il portait aux adultes. L'adulte lui renvoyant, par lui-même ou par ses actes, des sentiments d'anormalité. Ce qui explique certains signes que les enfants mineurs témoignent vis-à-vis des policiers. Fuite, insultes, etc. Les policiers ressortent parmi les personnes qui brutalisent physiquement les enfants. Pour imposer leur autorité, ils ne se font jamais prier pour frapper un enfant. Terrorisé par la violence, l'enfant abandonne souvent ses minerais qui sont recueillis par les policiers. Ainsi, au lieu d'être protecteur de l'enfant, les policiers viennent en seconde position des auteurs des sévices corporels contre les enfants après les exploitants artisanaux.

Retenons que les maltraitements que les auteurs infligent aux enfants sont des deux ordres: la confiscation des minerais et la violence physique. Les deux formes de maltraitance sont complémentaires. Lorsqu'on ravit les minerais à un enfant, pour qu'il ne suive pas son ravisseur, ce dernier doit imposer son autorité par une violence physique. Frapper l'enfant afin qu'il n'ait pas le courage de le suivre. Les minerais confisqués sont vendus. L'enfant est dans ce cas, la grande victime. Non seulement qu'il perd les fruits de ses durs labeurs mais de surcroît il est tabassé.

Motivations de la maltraitance

Quelles sont les raisons qui poussent les adultes à maltraiter les enfants? Les motivations suivantes ont été recueillies:

Tableau 28: Répartition des enquêtés selon les motivations de leurs maltraitements

| Auteurs de maltraitance | Raisons de maltraitements | Sexe | | Total | % |
|--------------------------------|---|----------|-----------|-----------|--------------|
| | | Féminin | Masculin | | |
| Exploitants artisanaux adultes | Mauvaise foi | | 1 | 1 | 2,6 |
| | Sans raison | 2 | 12 | 14 | 35,9 |
| Creuseurs | Dette | | 1 | 1 | 2,6 |
| | Désobéissance | | 2 | 2 | 5,1 |
| | Sans raison | 2 | 1 | 3 | 7,7 |
| Garde Industrielle | Interdiction d'accès | | 1 | 1 | 2,6 |
| | Sans raison | | 1 | 1 | 2,6 |
| Négociant | Sans raison | | 4 | 4 | 10,3 |
| Policiers | Concession privée | | 1 | 1 | 2,6 |
| | Sans raison | | 3 | 3 | 7,7 |
| SAESSCAM | Interdiction d'accès dans les carrières | | 2 | 2 | 5,1 |
| | Sans raison | | 6 | 6 | 15,4 |
| Total | | 4 | 35 | 39 | 100,0 |

La plupart des enquêtés ignorent les raisons de mauvais traitements dont ils sont victimes. 5,7% des garçons disent que les maltraitances qu'ils subissent des agents de SAESSCAM sont justifiées par l'interdiction des enfants à travailler dans les carrières. Cependant, les enquêtés déplorent la politique de deux poids, deux mesures. Il y a certains enfants qui sont sérieusement traqués alors que les autres travaillent dans toute quiétude. A l'inverse, 5,7% des garçons qui sont maltraités par les creuseurs font mention à la désobéissance. Ils ne se soumettent aux différentes demandes des creuseurs. Quand ils refusent de leur rendre service, ils sont insultés et quand ils tentent de réagir aux insultes leur lancées, ils sont tabassés.

Quelles stratégies les enfants prennent-ils pour éviter les maltraitances? Les réponses données par les enquêtés sont présentées par la figure ci-dessous:

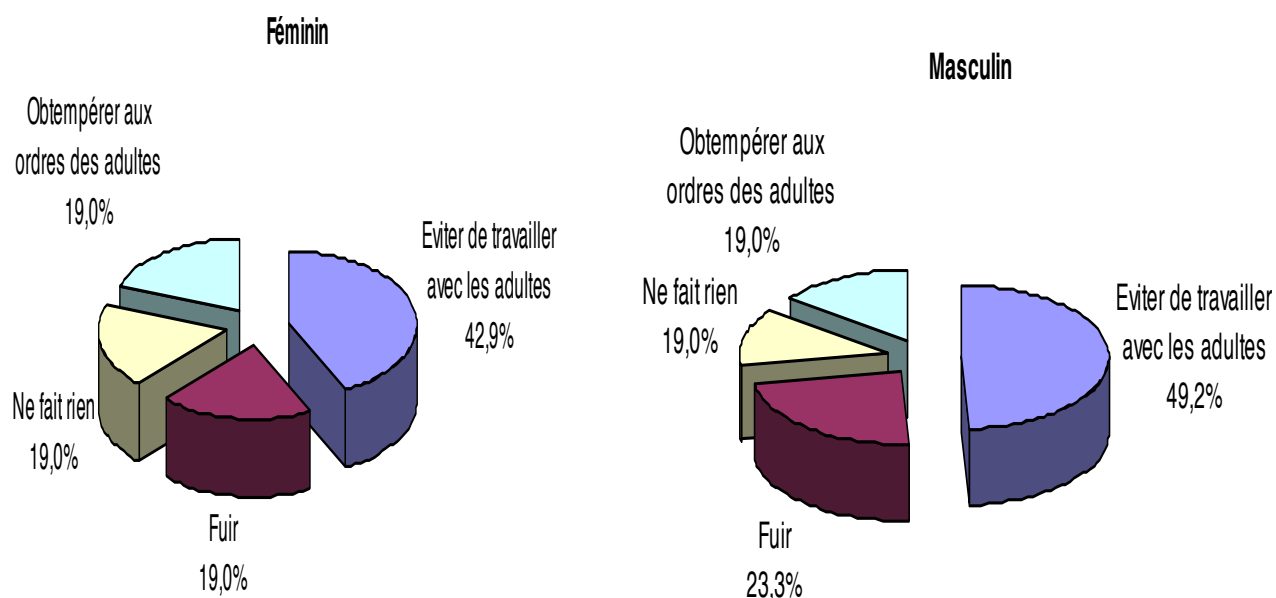


Figure 14: Répartition des enquêtés selon les stratégies prises contre les maltraitances

Pour échapper aux maltraitances, 48,6% d'enquêtés disent qu'ils ne travaillent pas avec les adultes. Travailler avec eux, c'est se soumettre à leurs exigences. Quand l'enfant désobéit à leur sollicitude, il est insulté ou traité d'impoli. Les garçons, soit 49,2% sont ceux qui ne préfèrent pas faire équipe avec les adultes contre 42,6% des filles. Les adultes disent que les enfants qui sont dans les carrières ne sont plus enfant. Ils sont habiles et savent se débrouiller plus que certains adultes. Un enfant reste à la maison et ne se démène pas pour sa vie. Le fait qu'ils soient dans les carrières et travaillent dans les rudes conditions, ils ne sont plus enfant et qu'il faille les traiter en adulte.

22,9% d'enquêtes prennent seulement fuite pour éviter des problèmes avec les adultes. La fuite est une meilleure solution, dans ce sens que l'enfant n'a pas à discuter avec le plus fort. Par contre, en fuyant, il se protège et échappe à la confiscation des minerais. 23,3% des garçons sont ceux qui usent de cette stratégie que les filles avec 19,1%. Lors de la descente sur terrain, certains enquêteurs ont été victime de cette stratégie des enfants. Quand ils appelaient les enfants pour l'entretien, ces derniers fuyaient sans savoir pourquoi. Dans un univers où ils sont constamment tracassés par les différents services de l'Etat, les enfants ont appris à se méfier de toutes les personnes étrangères. Etant donné qu'ils connaissent leurs auteurs de maltraitance, ils savent les éviter. Par contre, avec un étranger, ils ne sont guère rassurés de son identité. La meilleure précaution à prendre dans pareille circonstance est la fuite.

15,2% d'enquêtés obtempèrent aux décisions des adultes. De cette manière, les adultes deviennent leur protecteur en cas des menaces extérieures. Des enfants qui rapportent cette stratégie sont ceux qui travaillent en équipe avec les adultes.

Le taux faible, soit 13,3% est celui d'enquêtés qui ne prennent aucune précaution contre les maltraitances. Ils acceptent volontiers de les subir parce qu'ils n'ont pas d'autres choix si ce n'est de travailler dans les carrières. Ceci ne veut pas dire qu'ils sont des victimes expiatoires. Les stratégies qu'ils adoptent, dépendent de la circonstance dans laquelle ils se retrouvent. Quand il faut fuir, ils n'hésitent pas de le faire, de même que quand il faut subir les maltraitances.

Souhaits et perspectives

Comme l'indique son intitulé, ce chapitre essaie de ressortir les souhaits et les ambitions des enfants qui travaillent dans les mines. Il est vrai que ces enfants sont conscients des dures conditions dans lesquelles ils travaillent. De même, ils savent qu'ils ne resteront à jamais dans les carrières pour exploiter les minerais. La question fondamentale est celle de savoir : Quitter les carrières mais vers quelles activités ? Il ne fait l'ombre de doute que les enfants engagés dans l'exploitation artisanale des minerais trouvent une relative satisfaction aux multiples besoins de leur vécu quotidien.

Mais la réalité contradictoire est que les carrières ne sont pas un cadre idéal pour l'enfant. Quand bien même elles lui procurent satisfaction mais c'est au risque de la vie. De ce fait, l'enfant ne doit pas être dans les carrières et ne peut en aucune manière jouer le rôle des parents. L'enfant doit dépendre des parents qui sont censés pourvoir à ses besoins.

Notre étude a permis aux enquêtés de notre échantillon d'exprimer leur projet d'avenir et les conditions qu'ils voudraient bien posées au cas où il leur serait demandé d'abandonner les carrières pour les études. Ainsi, chaque enquêté a opiné sur ce qu'il croit être des pistes de solutions pouvant lui permettre de rompre avec l'exploitation artisanale des minerais.

Etant donné qu'il y a une complicité entre les parents et les enfants, notre étude a cherché à connaître par le biais des enquêtés, l'attitude de leurs parents face à leur travail dans les carrières. Si les parents sont contents que leur enfant travaille dans les carrières, il est important de commencer par sensibiliser les parents pour penser à retirer l'enfant par la suite.

Dans le cas contraire, nous risquons de nous retrouver dans un cercle vicieux où on s'attaque aux effets plutôt qu'aux causes. A la question de savoir si les parents sont-ils contents du travail qu'exerce leurs enfants dans les carrières, les enquêtés nous ont donné les réponses suivantes :

Ambitions des enfants

Féminin

Masculin

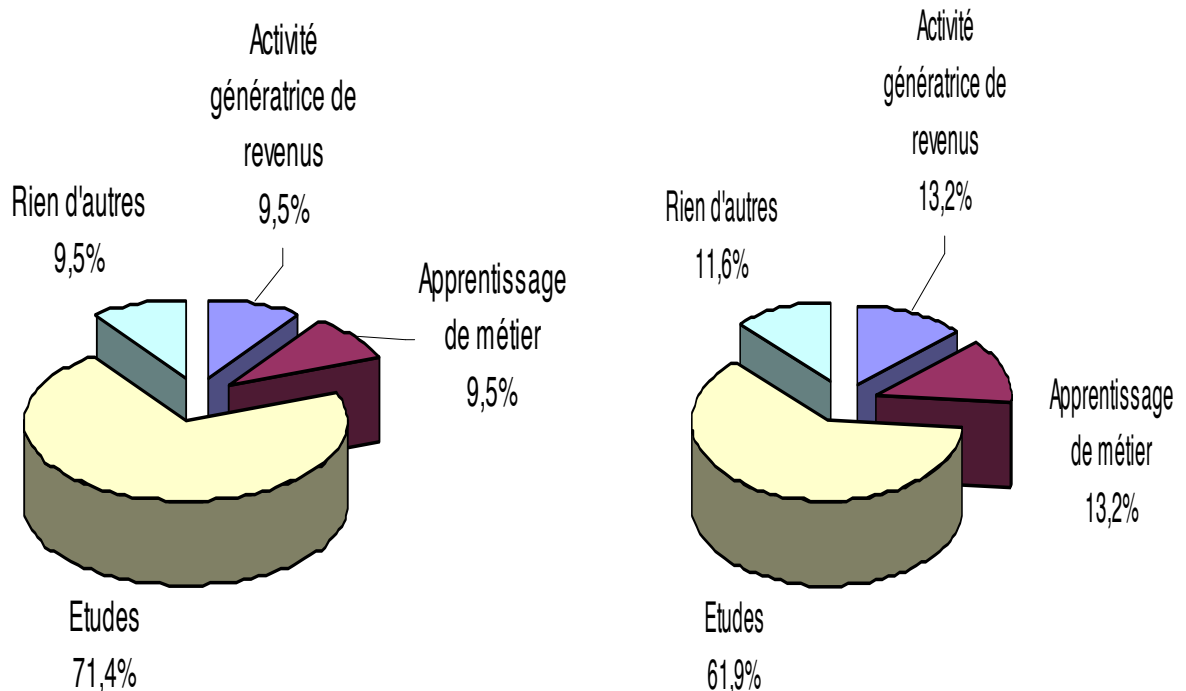


Figure 15: Répartition des enquêtés par souhaits après abandon de la carrière

62,9% d'enquêtés préfèrent rentrer à l'école du moins pour ceux qui avaient abandonnés et ceux qui fréquentent encore tiennent à ce que les moyens financiers leur soient accordés afin qu'ils aient le temps de se consacrer véritablement aux études plutôt que d'être à cheval entre l'école et la carrière. Ce besoin est plus ressenti chez les filles que chez les garçons. 12,9% d'enquêtés se penchent respectivement pour

les activités génératrices de revenus d'une part, et l'apprentissage de métier d'autre part. Ayant pris goût pour l'argent, certains enquêtés envisagent des activités qui peuvent leur rapporter directement de l'argent, pouvant leur permettre de satisfaire leurs besoins immédiats.

D'autres enquêtés disent ne plus avoir le goût des études. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est apprendre un métier. Cette volonté d'apprentissage est plus ressentie chez les garçons que chez les filles, de même que pour les activités génératrices des revenus.

Notons que 11,4% d'enquêtés n'envisagent pas autre chose que de rester dans les carrières. Pour eux, les carrières sont des espaces qui leur permettent de gagner de l'argent malgré les rudes conditions de travail auxquelles ils font face chaque jour. A chaque fois, qu'ils descendent dans les carrières, ils en sortent toujours avec de l'argent. Ce qui n'est pas évident pour les autres activités.

Les études

Il y a un réel besoin pour les enquêtés de bénéficier d'un appui pour leur scolarisation. Cependant, l'appui scolaire sans couverture d'autres paramètres socio-économiques ne produira aucun résultat escompté. Réinsérer l'enfant mineur par l'éducation est un objectif noble car scolariser revient à offrir à l'enfant la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour son épanouissement. Il ne peut réussir que lorsqu'il s'accompagne d'une réinsertion économique de l'enfant mineur.

Parmi les réponses recueillies, 4,3% d'enquêtés (soit 9/210) ont soutenu l'idée de poursuivre avec les études, mais que celles-ci soient accompagnées avec des activités génératrices des revenus (commerce, une petite boutique, une cabine téléphonique, etc.). La dimension économique est l'élément indispensable dans la réussite de l'insertion scolaire.

Lors des discussions avec les adultes (hommes et femmes), il a été mentionné que construire les écoles, donner aux enfants des objets classiques est une bonne chose. Mais tant qu'il n'y aura pas une stabilité économique dans les ménages, les enfants rentreront tôt ou tard dans les carrières. Il y a des enfants qui ont bénéficié des objets scolaires mais qui les ont vendus parce qu'ils n'avaient pas de quoi manger. D'où la nécessité de lier à l'école, la dimension économique qui consisterait à financer un petit projet, quitte aux parents et à l'enfant de le gérer rationnellement de manière à ce qu'il soit rentable et contribue à son épanouissement scolaire.

Préférences de l'école

Il se dégage de l'enquête que les enfants qui tiennent à poursuivre avec l'école, ont des préférences pour des écoles. Ils seront enthousiasmés d'étudier que s'ils sont inscrits dans les écoles qu'ils préfèrent ou rêvent d'y être. Le tableau ci-dessous, nous donne les occurrences de préférences.

Tableau 29: Répartition des enquêtés selon leurs préférences pour une école

| Réponses | Sexe | | Total | % |
|--------------|-----------|------------|------------|--------------|
| | Féminin | Masculin | | |
| Oui | 10 | 82 | 92 | 71,9 |
| Non | 5 | 31 | 36 | 28,1 |
| Total | 15 | 113 | 128 | 100,0 |

La majorité des enquêtés ont une préférence pour les écoles. Parmi eux, 66,7% et 72,6% des garçons. A l'inverse, 33,3% et 28,4% des garçons sont ceux qui n'ont aucune préférence. L'essentiel pour eux est d'être inscrit dans une école où ils peuvent évoluer normalement sans interruption.

Les critères de préférence d'une école sont subjectifs. Ils peuvent s'agir de la renommée de l'école, de la proximité, de la catégorie d'enfants qui fréquente l'école, etc. Une école qui est réputée dans l'encadrement des jeunes délinquants n'aura pas une grande attirance qu'un collège. Des écoles préférées par les enquêtés, nous dégagons les suivantes selon leur proportion.

Tableau 30: Les écoles préférées par les enquêtés

| Ecoles | Sexe | | Total | % |
|-------------------------------|---------|----------|-------|-----|
| | Féminin | Masculin | | |
| Ep Sainte Marie | 3 | 6 | 9 | 9,8 |
| Ep lualaba collère Jean XXIII | - | 6 | 6 | 6,5 |
| Ep Garenganze | 1 | 5 | 6 | 6,5 |
| Ep Dima | - | 5 | 5 | 5,4 |
| Ecole Méthodiste | 1 | 4 | 5 | 5,4 |
| Ep Mapendo | - | 4 | 4 | 4,3 |
| Ep Méthodiste | - | 4 | 4 | 4,3 |
| P.P | - | 4 | 4 | 4,3 |
| Ep Tupendane | - | 4 | 4 | 4,3 |
| Athénée | - | 3 | 3 | 3,3 |
| EP. Dikulwe | - | 3 | 3 | 3,3 |
| Ep Mwanga | 1 | 2 | 3 | 3,3 |
| EP. Tujenge | - | 3 | 3 | 3,3 |
| Ecole officielle | - | 2 | 2 | 2,2 |
| Gécamines | - | 2 | 2 | 2,2 |
| EP. Mikuba | - | 2 | 2 | 2,2 |
| EP. Kizito | - | 1 | 1 | 1,1 |
| EP. Christ Roi | - | 1 | 1 | 1,1 |
| Collège | - | 1 | 1 | 1,1 |
| De la cité manika | - | 1 | 1 | 1,1 |
| EP Hodari | - | 1 | 1 | 1,1 |
| EP Lumière du Chrit | 1 | - | 1 | 1,1 |
| Ep Ufundi | - | 1 | 1 | 1,1 |
| EP Undugu | - | 1 | 1 | 1,1 |
| Ep Uwaminifu | 1 | - | 1 | 1,1 |
| Institut kamilombe | 1 | - | 1 | 1,1 |

| | | | | |
|----------------------------|----|----|----|-------|
| Institut Kizito | - | 1 | 1 | 1,1 |
| Institut Technique Mutoshi | 1 | - | 1 | 1,1 |
| ITIMA Etsau | - | 1 | 1 | 1,1 |
| Ecole Kimbangu | - | 1 | 1 | 1,1 |
| EP. kristu mwokozi | - | 1 | 1 | 1,1 |
| EP. Mashindano | - | 1 | 1 | 1,1 |
| EP. Mwangi ya taifa | - | 1 | 1 | 1,1 |
| EP. Saritende | - | 1 | 1 | 1,1 |
| EP. Technique Kamalamba | - | 1 | 1 | 1,1 |
| Total | 10 | 82 | 92 | 100,0 |

Il ressort de ce tableau que les écoles conventionnées catholiques, méthodistes et protestantes sont plus préférées par les enquêtés que les autres écoles. Dans ces écoles, une certaine discipline est maintenue par les responsables, ce qui permet aux élèves de réaliser parfois les bons résultats à l'école. Aussi, l'encadrement d'une école est évalué lors des épreuves nationales (comme les examens d'Etat ou les examens sélectifs pour les primaires.)

Les activités génératrices des revenus

Il y a des enquêtés qui s'intéressent plus à l'école. Cette dernière est perçue comme un passe temps, étant donné qu'elle ne donne aucune garantie financière pour une personne qui s'y investit. Ainsi, ils préfèrent se lancer dans une activité génératrice des revenus. 11,0% d'enquêtés (soit 23/210) veulent entreprendre des activités commerciales. Le commerce se révèle être l'activité qui attire plus d'une personne depuis que la crise secoue le pays.

Appuyer ou financer un projet choisi par l'enfant lui-même permet à ce dernier de ne pas tomber dans l'oisiveté. Cependant, il faut une étude de faisabilité pour dégager les activités susceptibles de rapporter un revenu régulier pour que l'enfant n'ait pas à se retrouver sans occupation et qu'il renoue avec la carrière.

Apprentissage des métiers

De notre échantillon, 13,3% (soit 28/210) d'enquêtés souhaitent apprendre un métier. Parmi lesquels 5,7% (12/210) d'enquêtés veulent exclusivement un métier sans l'accompagner d'une activité. Pour cette catégorie, 53,6% ambitionnent de devenir chauffeur. 17,9% préfèrent la mécanique automobile. 10,7% d'enquêtés envisagent la menuiserie, 7,1% la couture. La maçonnerie, la pâtisserie, la réparation moto viennent chacune avec 3,6%.

Comme nous le constatons, la mécanique automobile avec ses branches auxiliaires est plus préférée par les enquêtés que les autres métiers. Le métier de chauffeur est perçu comme celui rapporte de l'argent au quotidien à celui qui l'exerce surtout pour les chauffeurs qui font le transport en commun. Les

commentaires qu'ils font sur leurs rentrées journalières attirent plus d'un enfant. Habités à gagner de l'argent au quotidien, les enquêtés dans leur préférence, envisagent des métiers qui peuvent leur procurer de l'argent au quotidien.

1,4% désirent combiner l'apprentissage d'un métier et le commerce. Ces enquêtés estiment que le temps qu'ils vont consacrer à l'apprentissage leur fera manquer de l'argent, étant donné qu'ils vivent au quotidien. Ils ne seront plus à mesure de répondre à certains de leurs besoins, avec tout le risque de les revoir retournés dans les carrières. Pour ce faire, ils préfèrent entretenir un petit commerce qui leur permettrait d'assurer la survie, avant qu'ils ne puissent bénéficier du fruit de leur apprentissage.

Rester dans la carrière

3,3% d'enquêtés de notre échantillon, soit 7 sur 210, n'envisagent pas d'abandonner les carrières. La crainte de ses enfants est justifiée par la garantie du lendemain. Abandonner les carrières qui leur rassurent des entrées, pour des activités peu sûres. L'attitude de ces enfants comme le dit Pierre Petit traduit bien le sentiment face à l'avenir immédiat: les activités formelles ne permettent plus à un enfant d'assurer sa survie quotidienne. Aussi, dans un régime économique où la protection sociale est inexistante, le Congolais confronté à une contrariété de ce genre voit son avenir hypothéqué, et la survie dans les jours qui viennent semble dès lors compromise s'il n'y a pas "miracle". Ce raisonnement n'est juste que si l'on fait abstraction de l'économie informelle, qui permet justement de parer à de tels impondérables. Des dizaines de mécanismes existent pour assurer la survie du lendemain: "contrats", "coops", demande d'aide à la famille, aux "frères en Christ" ou à la mutuelle ethnique, vente du patrimoine familial, micro-commerce, activités champêtres, etc. Le "miracle" cache donc en réalité des processus très concrets qu'il conviendra d'analyser comme des faits sociaux parmi d'autres faits sociaux: plus souterrains, plus difficiles à observer que d'autres, il n'en demeure pas moins des "choses" comme l'aurait dit Durkheim, des mécanismes objectivables dans le champ des sciences humaines.

Dans une conjoncture économique où il n'y a pas d'emploi et où les conditions de vie passent par la débrouillardise et l'informelle. Ces enfants ne trouvent pas des perspectives prometteuses en dehors des carrières. Dans les carrières, ils gagnent au quotidien de l'argent qui leur permet de répondre à leurs besoins. Pour cette catégorie, seuls les garçons se révèlent être parmi les enfants qui ne désirent pas abandonner les carrières.

Lors du focus group avec les femmes, une vendeuse a déclaré: *la libéralisation des carrières est une bonne chose pour la communauté. Elle permet à chaque enfant de travailler et de se prendre en charge. Quand la Gécamines ne payait plus ses agents, la vie à la cité était intenable. Tout était volé jusqu'aux*

ampoules. Il suffisait de laisser une casserole au feu, le temps que vous entrez dans la maison pour chercher un gobelet d'eau, la casserole était emportée. Le vol avait atteint un niveau inquiétant. Maintenant la situation est calme. Tout le monde se rabat à la carrière. Maintenant, nous mettons les habits au séchoir sans monter la garde, ce qui était impossible les trios dernières années. Envisagez retirer les enfants des carrières est une bonne chose. Mais il faut surtout mettre les mécanismes solides afin qu'ils ne se convertissent en voleur comme nous avons eus à le subir.

Ce chapitre nous a permis de déceler les aspirations des enfants dans la mesure où le travail dans les carrières les a habitués à manipuler l'argent au quotidien et à avoir une autre conception de la vie. Ces aspirations sont variées et dépendent donc d'un individu à l'autre. Mais elles peuvent être classées en deux grandes catégories.

La plupart des enfants désirent continuer ou retourner à l'école. Une portion pense plutôt à un apprentissage du métier ou à une activité génératrice des revenus. Une infirme portion cependant, a manifesté sa volonté de rester dans les carrières. Ces dernières leur procure de quoi vivre. Ils hésitent d'envisager d'autres possibilités. Pour eux, c'est le travail dans la carrière où rien.

Certes, une certaine prédisposition a retourné à l'école est vivement manifesté par les enfants. Malheureusement, elle n'est pas suffisante car pour des bonnes études, il est impérieux d'assurer la vie à l'enfant pour qu'il n'ait pas le temps de transiter entre la carrière et l'école. A ce niveau, l'implication des parents doit être maximale car il y a une grande complicité entre les enfants et les parents. Ces derniers encouragent les enfants à travailler dans les carrières pour la ration alimentaire.

Conclusion

La proximité des carrières aux lieux d'habitations a un grand impact sur les comportements des enfants. Parfois, ils y vont par imitation parce que les carrières attirent presque tous les habitants du milieu.

La réalité qui se dégage du terrain rencontre ce qu'Oumar Diallo dit quand il parle de la scolarisation des filles au mali. " La pauvreté qui règne dans les familles est un facteur déterminant dans la scolarisation des filles, pour la simple raison que les parents luttent d'abord pour maintenir la nourriture quotidienne de leur progéniture. Par conséquent, ne pouvant pas assurer l'achat de livres, cahiers, crayons...pour tous les enfants, les parents assurent en priorité les études des garçons. L'autre réalité est qu'une telle situation financière cruciale limite l'accès des enfants à l'éducation mais également aux

soins de santé et autres. Sans faire le deuil de la Gécamines, reconnaissons néanmoins, pendant les périodes florissantes de cette grande entreprise, les enfants ne fréquentaient pas les carrières. La faillite de la Gécamines, les impaiements des fonctionnaires de l'Etat, la perte du pouvoir d'achat des familles ont inévitablement poussé plus d'un enfant à travailler dans les carrières.

La conséquence est qu'aujourd'hui, nous avons au moins un enfant qui entre dans la carrière pendant qu'à l'école, il y a un enfant qui l'abandonne parce que les parents sont incapables d'assumer la scolarité. Face à cette situation, les filles sont les grandes victimes et sont plus facilement mises à contribution pour l'équilibre du ménage. Ainsi, on viole le principe d'égalité qui reconnaît que tous les êtres humains sont égaux en droits sans distinction de sexe, de culture, de race, de niveau d'éducation ou de condition sociale. Dans nos sociétés où l'on considère que la place de la fille est le foyer et la cuisine, les parents qui retirent leurs filles de l'école parce que leur éducation scolaire ne servirait à rien, discriminent par ce fait même les filles. Cette inégalité entre les sexes prend des formes "cruelles" envers les filles. Faute d'instruction ou d'alphabétisation, les populations ne se rendent pas compte que, dans ce cas bien précis, les coutumes et traditions matérialisent la discrimination des sexes.

Recommandations

La double question qui se pose est alors celle de savoir, comment protéger les enfants de l'exploitation dont ils sont victimes dans les carrières? Il faut d'emblée reconnaître que les *stratégies* à prendre doivent se compléter et qu'aucune ne saurait à elle seule prendre en charge l'ensemble du phénomène, ne serait-ce que du fait de certaines contraintes objectives telles que la différenciation des sexes, des groupes d'âge et des niveaux d'études. De ce fait, nous proposons des pistes de solutions à trois niveaux.

Pour tout intervenant

- Sensibiliser et informer sur l'ampleur du phénomène des enfants mineurs. Ces actions doivent viser aussi bien les pouvoirs publics que les familles pour les mettre en garde contre les risques d'implosion que court la société dans les années à venir à cause du développement et de la croissance des enfants dans les mines;
- Que les syndicalistes plaident pour l'application effective des lois en faveur de l'enfant. Que le pouvoir public quitte sa léthargie de la non application des lois en faveur des enfants, afin que les parents coupables, les exploitants des enfants soient punis selon les dispositions légales.
- Plaidoyer pour que l'enseignement de base soit réellement gratuit et obligatoire. La suppression de la prise en charge des enseignants par les parents;

- Augmentation des capacités en infrastructures scolaires, afin de supprimer l'alternance dans la fréquentation des écoles;
- Sensibiliser les négociants contre l'utilisation des enfants dans l'exploitation minière.
- Sensibiliser les différents services de l'Etat impliqués dans la lutte contre le travail des enfants dans les carrières à ne pas user de la force comme ils le font pour interdire l'accès dans les carrières. Pour ce faire, il faut renforcer les capacités des acteurs de terrain actuellement en présence. Il s'agira, en somme, de les former aux vertus de protection des enfants;
- Plaidoyer pour que les policiers et militaires soient les premiers protecteurs de l'enfant, car là où la famille a défailli, l'enfant peut compter sur ou avec *l'Etat*. Malheureusement, les policiers sont les auteurs de maltraitances envers les enfants.
- Mobiliser les exploitants artisanaux et plus particulièrement les enfants contre les risques de maladies, notamment le VIH/Sida;
- Vulgariser les textes légaux et juridiques en faveur des enfants ;
- Promouvoir les centres récréatifs et intensifier les activités socioculturelles dans les zones à risque (proximité des carrières au lieu d'habitation) afin de détourner l'attention des enfants;
- Appuyer les écoles dans la lutte contre le VIH/Sida;

Pour la communauté

- Animer les rencontres avec les communautés, les églises sur les sanctions contre les parents qui incitent précocement les enfants au travail lucratif ;
- Sensibiliser les parents et les enfants sur la problématique du travail des enfants dans les mines, en faisant ressortir les pires formes d'exploitation et les dangers qu'encourent les mineurs sur le plan de l'éducation, de la santé, de la communauté, etc.

Pour le pouvoir public

- L'enseignement de base doit être gratuit et obligatoire pour éviter le travail précoce aux enfants ;
- Sanctionner les négociants qui utilisent les enfants dans l'exploitation artisanale des minerais;
- Faire appliquer les lois contre les parents qui poussent ou qui laissent les enfants travailler dans les carrières;

- Faire appliquer les lois contre les agents de l'Etat notamment ceux de SAESSCAM qui violentent les enfants et qui se font corrompre pour laisser libre accès aux enfants dans les carrières;

Plan d'actions sociales pour la population de Kolwezi

De tout ce qui précède, il est urgent d'initier un plan d'action qui non seulement va favoriser l'enfant, tout en préparant l'avenir mais aussi prévoir à un certain conflit qui pourra subvenir entre le capital et le social dans un environnement dominé par la jeunesse, l'activité minière artisanale et la renaissance de l'industrie minière.

Ainsi la classification des priorités des besoins de la population serait imposante et notre étude présente ces besoins de la manière que voici :

1. La scolarisation des enfants pour lutter contre le travail des enfants dans les carrières
2. Améliorer les conditions de vie et de travail des populations

Ces deux priorités ont des conséquences majeures à effets d'entraînement et complémentaires sur la situation économique des ménages à court, moyen et long terme qui ne peuvent pas être traités différemment que nous présentons de la manière que voici :

- 1. BUT :** mener des actions sociales durable et remarquable en faveur de la population de Kolwezi.
- 2. PROBLEME :** non scolarisation d'un grand nombre des enfants qui travaillent dans les mines et manque d'une main d'œuvre qualifiée pour le fonctionnement des entreprises

3. Etat de lieu

- nombre important des enfants à scolariser qui travail dans les carrières
- Insuffisance d'écoles pour répondre au problème de la capacité d'accueille et de la viabilité
- Manque des infrastructures appropriées pour une prise en charge socio-sanitaire
- précarité des conditions de vie et de travail des enseignants et même des familles
- manque des activités récréatives afin de procéder à la rétention des enfants
- non accessibilité aux denrées de première nécessité et aux sites d'habitations où vivent les enfants

4. OBJECTIFS :

- Améliorer les conditions scolaires dans quelques écoles
- Améliorer les situations sanitaires dans quelques écoles et centres de santé
- Mener les campagnes de lutte contre le VIH/Sida et la malaria
- Entretien certaines infrastructures d'intérêt public
- S'assurer de la viabilité et pérennité des actions menées

5. ACTIVITES

Voir le tableau Excel en annexe

6. EVALUATION

- Voir le niveau d'évolution des activités prévues
- Qui sera le responsable de l'évaluation et de l'audit
- Quand (Période) période de l'évaluation et de l'audit
- Dégager les indicateurs d'évaluation et les publier (medias et restitution aux bénéficiaires et à l'autorité)
- Observations sur la réalisation des activités et correction du plan d'action en l'adaptant à la réalité du terrain et de la conjoncture.